

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2021

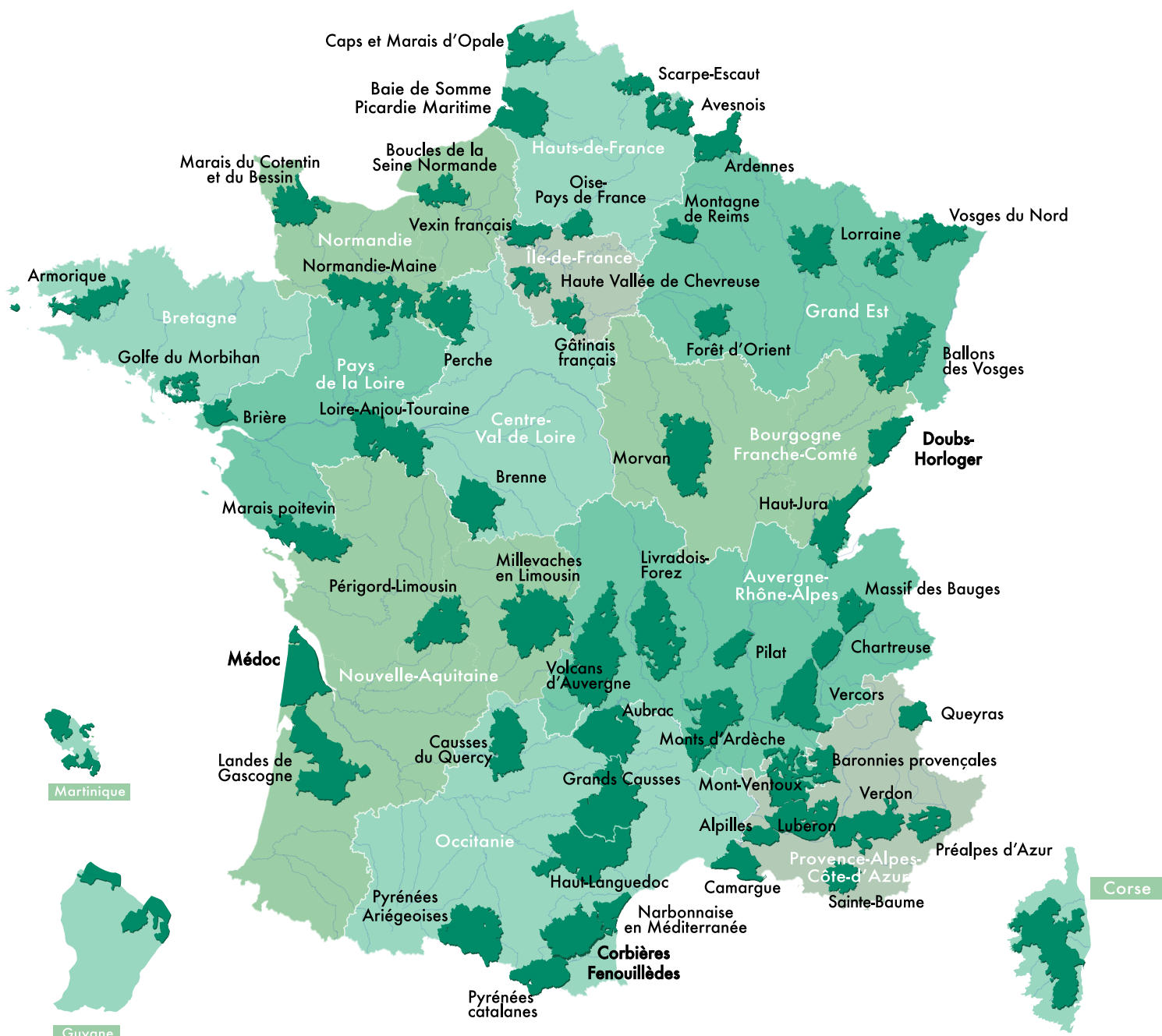
de la Fédération des Parcs
naturels régionaux



AVRIL 2022

Une autre vie s'invente ici

58 Parcs naturels régionaux de France



“ Quelques faits marquants de l'année 2021

Dans les Parcs naturels régionaux :

- Création de deux nouveaux Parcs, le Parc naturel régional de Doubs Horloger, 57^e Parc, le Parc naturel régional de Corbières Fenouillèdes, 58^e Parc
- Suite aux élections régionales et départementales, 15 nouveaux présidents ont pris leurs fonctions dans les Parcs, et 5 nouveaux élus intègrent le Bureau de la Fédération.
- Les Parcs naturels régionaux sont lauréats de 3 Plans de Paysage, 6 Plans Avenir Montagne Ingénierie

À la Fédération

- La Fédération achète des locaux dans Paris (X^e arrondissement) pour y installer son siège social et ses bureaux.
- « Un territoire, une santé » ! Avec ce slogan, les Parcs et la Fédération contribuent aux questions de société. Une note et un webinaire formalisent réflexions et propositions.
- Après 1 an de pandémie, la Fédération renoue avec des événements nationaux en présentiel : une assemblée générale en automne, les premières rencontres nationales Natura 2000, les États généraux de l'Habitat et 5 séminaires.
- Elle organise 32 webinaires.
- 39 nouveaux produits bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- Elle lance l'expérimentation du “Défi familles à biodiversité positive” dans 9 Parcs et mobilise une centaine de familles.
- Elle contribue à la loi “Climat et résilience”, à la loi « 3DS » et à la loi « Egalim ».
- Pour la première fois, la loi de Finances met en place une dotation pour les communes classées Parc naturel régional.
- Elle anime l'inter-réseau Natura 2000, la dotation aux communes couvertes par des sites Natura 2000 s'élargit.
- Elle lance la plateforme « Destination Parcs » pour commercialiser des séjours dans les Parcs, avec 15 « Parcs pionniers ».
- Elle signe la Charte d'éducation à l'environnement et au développement durable, avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Transition.



Partie 1

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS

P6

- 1.1 Les réunions statutaires P6
- 1.2 Acquisition de locaux p7
- 1.3 Partenariats nationaux p8
- 1.4 Contribution aux politiques publiques p8
- 1.5 Réseaux nationaux et internationaux pg
- 1.6 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs pg

Partie 2

COMMUNICATION 2021

- 2.1 Communication générale P14
- 2.2 Publications et audiovisuel P15
- 2.3 Relations presse P18
- 2.4 Évènements P18
- 2.5 Communication numérique P19

Partie 3

CHARTES ET SYNDICATS MIXTES 2021

- 3.1. Les avis sur les chartes P21
- 3.2. Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte P21
- 3.3 Capitalisation et création d'outils support pour les chartes P22
- 3.4 Évaluation des chartes P22
- 3.5. Pilotage de la mise en œuvre de la charte : logiciel EVA P22
- 3.6 Cartographie et observation du territoire P23
- 3.7. Fonctionnement des syndicats mixtes P23

Partie 4

EUROPE ET INTERNATIONAL 2021

P24

- 4.1 Partenariats institutionnels P24
- 4.2. L'appui aux projets de coopération P24
- 4.3. Implication dans les réseaux français, européens et internationaux P25

Partie 5

BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE 2021

- 5.1 Recensement et organisation d'échanges P26
- 5.2 Implication dans des événements majeurs P27
- 5.3 Contribution aux politiques publiques P28
- 5.4 Concours général agricole des pratiques agro-écologiques P29
- 5.5 Défi familles à biodiversité positive P30
- 5.6 Partenariat avec RTE (Réseau de transport d'électricité) P30
- 5.7 Coordination Natura 2000 inter-réseaux et territoires P30

sommaire

Quelques faits marquants de l'année 2021

P3

Partie 6

VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

6.1 Promotion de la marque	P32
6.2 Appui aux Parcs	P34
6.3 Mise à jour des référentiels	P34
6.4 Évaluation de l'impact de la marque	P34
6.5 Audit de renouvellement de la marque	P34
6.6 Partenariats	P34
6.7 Aspects juridiques et législatifs	P34
6.8 Attribution de la marque	P34

Partie 7

ÉCONOMIE ET TOURISME

7.1 Contribution au plan de relance	P37
7.2 Émergence d'activités	P38
7.3 Biodiversité et développement économique	P38
7.4 Destination Parcs	P38
7.5 Maîtrise des flux touristiques et d'activités de pleine nature	P38
7.6 Développement de partenariats	P38
7.7 Échange d'expériences	P38

Partie 8

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

8.1 Alimentation, les Parcs, territoires d'une alimentation responsable et durable	P40
8.2 Agroécologie : renforcer et accompagner les pratiques agroécologiques et faire le lien avec une alimentation responsable, durable et relocalisée	P41
8.3 Projet venaison	P42
8.4 Politique agricole commune (PAC)	P42

Partie 9

FORÊT

9.1 Forêt et changement climatique	P34
9.2 Nouvelles attentes sociales vis-à-vis de la forêt	P34
9.3 Forêt et biodiversité	P34
9.4 Autres actions transversales	P34

Partie 10

URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE

10.1 Urbanisme et paysage	P46
10.2 Transition énergétique et climatique	P48

Partie 11

VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL

11.1 Animation du réseau Culture et éducation	P53
11.2 Le livre et la lecture	P53
11.3 La participation des habitants dans la valorisation du patrimoine culturel	P53

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

P55

Partie 1

Activité institutionnelle et représentations

1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a connu une année marquée, pour la deuxième année consécutive par le contexte sanitaire. Elle a néanmoins maintenu une activité statutaire régulière en organisant 10 réunions de Bureau dont une à Marseille pendant le Congrès UICN et 2 assemblées générales dont une en présentiel à Paris.

L'agenda des réunions statutaires

- **13 janvier** Bureau
- **10 février** Bureau
- **17 mars** Bureau
- **7 avril** Assemblée générale
- **19 mai** Bureau
- **9 juin** Bureau
- **9 juillet** Bureau
- **8 septembre** Bureau
- **13 octobre** Bureau
- **24 novembre** Bureau
- **24 novembre** Assemblée générale
- **8 décembre** Bureau

Assemblées générales les 7 avril et 24 novembre 2021

L'assemblée générale du 7 avril s'est réunie en visioconférence et a permis d'approuver le bilan financier 2020, le budget prévisionnel 2021 ainsi que le programme d'activités 2021.

Une deuxième assemblée générale s'est tenue en présentiel le 24 novembre à l'École nationale d'architecture à Paris et a réuni une centaine de membres. Elle fut

l'occasion d'accueillir les nouveaux présidents de Parcs. Les membres ont eu le plaisir d'accueillir Carole Delga, présidente de Régions de France et ont pu découvrir à cette occasion la nouvelle plateforme de commercialisation des séjours touristiques "Destination Parcs".

Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé sur 5 renouvellement de chartes et d'avis d'opportunité.

Le Bureau a approuvé l'admission de deux nouveaux membres : le Parc naturel régional du Doubs Horloger, 57^e Parc et le Parc naturel régional de Corbières-Fenouillèdes (58^e Parc).



Réunion de Bureau à Marseille

Il s'est mobilisé régulièrement sur les différentes politiques publiques et textes de loi portés par le gouvernement, sur les partenariats nationaux de la Fédération et sur l'acquisition de locaux.

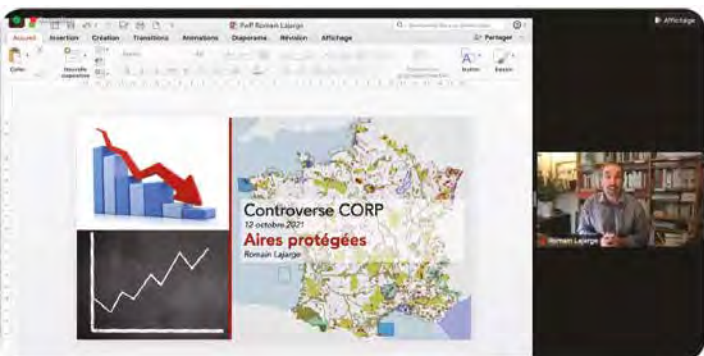
AG 241121 avec Carole Delga



Le président, Michaël Weber s'est rendu dans les Parcs suivants : Forêt d'Orient (janvier), Gâtinais français (juillet), Livradois-Forez (septembre), Corbières-Fenouillèdes (octobre).

Le Conseil d'Orientation, de recherche et de prospective

Il s'est réuni en visioconférence deux fois. La conférence annuelle des Présidents de conseil scientifique s'est tenue en visioconférence le 2 février 2021.



Le CORP a organisé un débat autour de deux controverses : la première, le 22 avril 2021 autour de la question du renouvellement forestier. Celle-ci permis le débat entre Brigitte Musch, chargée de Recherche/développement à l'ONF et Thierry Taton, membre du CORP et enseignant chercheur à l'IMBE de Marseille. Ce webinaire a fait l'objet d'une note de positionnement du CORP sur cette problématique, publié en ligne sur le site internet de la Fédération.

Un deuxième webinaire du CORP a été organisé le 12 octobre 2021, et a porté sur les choix entre plus de réglementation ou plus de sensibilisation/mobilisation citoyenne pour une meilleure efficacité des aires protégées. Ce webinaire a été animé par Bernard Chevassus, Roger Estève membre du CNPN et Romain Lajarge, enseignant chercheur à l'Université de Grenoble. Il a fait l'objet d'une note de positionnement sur cette problématique, publiée en ligne sur le site internet.

Suite à la signature de l'accord-cadre liant la Fédération des Parcs naturels régionaux et les organismes de recherche et d'enseignement supérieur (INRAe, AgroParisTech, Institut Agro), des réunions techniques ont permis de préciser les champs de coopération et de recherche. Un appel à manifestation d'intérêt portant sur la transition dans les territoires des Parcs naturels régionaux a été préparé et diffusé largement dans les réseaux respectifs. Cet AMI a pour objectif d'identifier et de caractériser les initiatives innovantes des Parcs sur les questions de transition, afin de pouvoir massifier ces expérimentations par la suite sur les territoires de Parcs et au-delà.

Les Commissions

Les Commissions ont vu leur présidence et leur vice-présidence partiellement renouvelées suites aux renouvellement de présidents de Parcs consécutifs aux élections régionales et départementales.

Les 10 Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activité 2021.

Les 10 commissions 2016-2021

- **Chartes et syndicats mixtes**

Présidente : Françoise Peron (Armorique), puis Laurent Marting (Normandie-Maine)

- **Marque**

Président : Éric Provost (Brière)

- **Communication**

Présidente : Catherine Marlas (Causse du Quercy)

- **Europe et international**

Président : Yves Vandewalle (Haute Vallée de Chevreuse) puis Sophie Tubiana (Loire-Anjou-Touraine)

- **Biodiversité et gestion de l'espace**

Président : Emmanuel Mandon (Pilat)

- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**

Président : Philippe Gamen (Massif des Bauges)

- **Économie et tourisme**

Président : Michel Gros (Sainte-Baume)

- **Agriculture et alimentation**

Président : Guislain Cambier (Avesnois)

- **Forêt**

Président : Jacques Charron (Boucles de la Seine normande)

- **Vie culturelle, sociale et éducation**

Président : Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais Français)

1.2 ACQUISITION DE LOCAUX

Le Bureau a suivi la recherche et l'acquisition de nouveaux locaux pour y transférer son siège social et y installer ses bureaux, suite au terme du bail de location dont elle bénéficiait rue Christiani. La Fédération s'est rendue propriétaire le 18 mai 2021 de locaux situés au 27 rue des Petits Hôtels, dans le X^e arrondissement à Paris.

Il s'agit d'une ancienne manufacture de piano, dernièrement reconvertie en salle de sport. L'espace se déploie sur 3 niveaux : sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage. L'ancienne salle de concert construite à la fin du XIX^e siècle a été préservée dans son état d'origine. Ses décors et sa verrière offrent un espace de belle qualité.

La Fédération a engagé la réhabilitation des espaces intérieurs afin de créer des salles de réunions, des bureaux et espaces d'accueil du public. Les travaux seront conduits en 2022 pour une livraison à l'automne.



1.3 PARTENARIATS NATIONAUX

La Fédération a engagé ou renouvelé de nombreux partenariats techniques et financiers permettant la mise en œuvre de son programme d'actions, en appui aux missions des Parcs naturels régionaux :

Partenariats financiers :

- Ministère de la Transition écologique
- Ministère des Affaires étrangères
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture
- Agence nationale de la Cohésion des territoires
- Caisse des Dépôts et consignations
- Office français de la Biodiversité
- GRTgaz
- RTE (Réseau de transport d'électricité)
- Groupe La Poste
- EDF (Électricité de France)
- Sacem
- Ambassade de France en Guinée
- Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)

Coopérations techniques et opérationnelles :

- Casterman : BD sur la forêt
- CEREMA

- CREBA (Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien)
- INAO (Institut national de l'origine et de la qualité)
- INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), AgroParistech, Institut Agro
- IREST (Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme) : ateliers patrimoniaux
- Resolis : transition alimentaire
- Service national universel
- Slow tourisme Lab : création de séjours touristiques
- Stations vertes

1.4 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Relations avec le Gouvernement et l'État

La Fédération est intervenue auprès du Gouvernement et des services de l'État pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- **Plan de relance et forêts : modalités d'application des mesures de plantation du volet forestier, afin que le classement en Parc naturel régional soit pris en compte**
 - Interventions auprès du ministère de la Transition écologique et du directeur de l'ONF
- **Prorogation de classements des chartes en raison de la situation sanitaire**
 - Intervention auprès du ministère de la Transition écologique
- **Contrats de relance et de transition écologique et programme Petites villes de demain**
 - Intervention auprès du ministère de la Cohésion des territoires, sur le rôle des Parcs naturels régionaux dans le dispositif
 - Intervention auprès du cabinet du ministère de la Transition écologique
- **Réforme de la PAC : veille et propositions**
 - Le 7 juin : rendez-vous avec le cabinet du ministre de la Transition écologique à propos de la PAC.
 - Le 14 septembre : rendez-vous avec le cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation concernant la future PAC
- **La transition écologique dans les territoires ruraux :**
 - 16 février : rendez-vous avec Joël Giraud, secrétaire d'État en charge de la Ruralité au ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales



Joel Giraud, Secrétaire d'État à la Ruralité, Rencontres Natura 2000

- **Plan Avenir Montagne : en concertation avec le MTE, la Fédération a réussi à négocier une enveloppe ciblée sur les Parcs naturels régionaux et nationaux. Sept Parcs ont été lauréats du premier appel à candidature. Trente-et-un Parcs sont potentiellement éligibles.**
 - Inventaire des initiatives portées par les Parcs dans le cadre du Plan de relance
 - Suivi de la mise en place d'un fond dédié aux aires protégées
 - Création d'un groupe de Parcs de montagne à l'étude
- **Recherche minière : modalités d'attribution du permis de recherche minière dans les territoires classés**
 - Le 27 mai : rendez-vous avec Pierre Jérémie, conseiller auprès de la Ministre, Agnès Pannier-Runacher
 - Échanges avec les services de la DGALN en charge des ressources minières et des carrières

Elle a été auditionnée sur les sujets suivants :

- Audition par Jean-Denis Combrexelle le président de la commission en charge de faire les propositions au Premier ministre pour faire valoir un siège permanent au sein du nouveau CESE – 19 février
- Audition sur le projet de loi Climat et résilience au Sénat
- Audition sur la mission portant sur l'application du principe de différenciation et l'intérêt que ce principe peut avoir pour les territoires ruraux par le député Cubertafon
- Audition par la mission « financement des aires protégées » portée par le Conseil général de l'environnement et du développement durable
- Audition dans le cadre d'une mission prospective littoral lancée par le ministère de la Mer
- Audition par la mission d'information tourisme de montagne et enjeux du changement climatique de l'Assemblée nationale

Action législative et réglementaire

La Fédération a suivi les nombreux décrets et lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements :

- **Loi "Climat Résilience"** adoptée en août 2021 : propositions d'amendements dont 3 ont été adoptés : notamment sur la continuité écologique des cours d'eau, la prorogation de la durée de classement des Parcs, le pouvoir de police du maire sur la publicité.
- **Loi sur l'Eau**, l'État a accédé aux demandes d'allègement de la procédure d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau quand il s'agit de travaux mis en œuvre dans le cadre de plan de gestion des espaces naturels y compris quand ils figurent dans les chartes de Parcs.
- **Loi « 3DS »** (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Dé-complexification) : échanges et propositions d'amendements.
Pour l'amélioration du fonctionnement des syndicats mixtes :
 1. Adaptation des seuils d'autorisation administratives

au titre du code de l'environnement et du code forestier sur tout ou partie d'un Parc.

2. Dérogation aux obligations d'autofinancement.
3. Accès au FCTVA pour les syndicats mixtes ouverts élargis,
4. Restauration de l'obligation de consultation du syndicat mixte pour les plans et projets soumis à évaluation et autorisation environnementale).

Sur Natura 2000 et dans le cadre de la régionalisation de cette importante politique :

1. Transfert de la gestion des sites majoritairement terrestres
2. Dérogation à l'obligation d'autofinancement
3. Correction des pertes de recettes liées à l'exonération de TFNB
4. Prise en compte des aires protégées dans les comités et dans la gestion des sites)

- **Loi Egalim** (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) : la Fédération a proposé un amendement afin de faire reconnaître la marque au sein de la restauration collective. Un argumentaire a été préparé en concertation avec l'OFB pour les marques « Valeurs Parcs » et « Esprit Parc national » afin que les produits « valeurs et esprit Parcs » soient éligibles à la politique des 50 % des produits de restauration collective favorables à l'environnement. Malheureusement, cette action n'a pu aboutir.
- **Loi de finances 2022** : inscription d'une dotation biodiversité pour les communes classées Parc naturel régional et extension de l'éligibilité pour les communes couvertes par des sites Natura 2000.

Contributions aux instances nationales de concertation

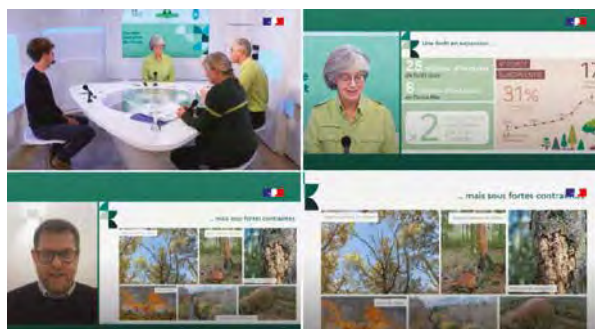
De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération et différents ministères, sur de nombreuses politiques publiques.

- **Stratégie nationale pour les aires protégées 2030** :
 - lancement d'une étude sur la biodiversité dans les chartes de Parcs et la contribution des Parcs à la stratégie ;
 - participation aux groupes de travail mis en place par le MTE ;
 - échange avec le MTE et l'OFB à l'occasion des réunions de commission et rédaction d'une contribution ;
- **Suivi des plans nationaux** :
 - Loup 2018-2023 ;
 - Lynx 2021-2030 ;
 - Plantes messicoles
 - Insectes pollinisateurs et pollinisation 2021-2026
- **Appel à manifestation d'intérêt de l'OFB sur les Atlas de la biodiversité communale** : organisation, avec l'OFB, d'un webinaire sur le sujet le 24 février 2021 (environ 40 participants). Depuis l'invention du dispositif par le Parc de Lorraine en 1993, près d'une quarantaine de Parcs ont mis en place des ABC sur leurs territoires ;

- Dispositif « Entreprises engagées pour la nature » porté par l'OFB : rédaction d'un projet de contribution du réseau des Parcs à l'animation du dispositif, transmis à l'OFB ;
- Plan national Santé Environnement 4 (PNSE4) : suivi de la mise en œuvre du plan (la Fédération est membre du groupe national Santé Environnement).

La Fédération a également assuré une représentation institutionnelle ou technique et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans différentes instances consultatives, comités et groupes de travail :

- Comité national de la biodiversité (CNB) et ses commissions spécialisées « Aires et espèces protégées » et « Politiques de la biodiversité et territoires » ;
- Comité d'orientation stratégique (COS) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Comité d'orientation du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques
- Comité national de concertation « Fonds tourisme durable » piloté par l'Ademe
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes ;
- Comité de marque « Végétal local et vraies messicoles » animé par l'OFB
- Comité national ÉcoQuartier, animé par le MTE
- Comité de pilotage « Mines responsables »
- Comité de sélection Plan de Paysage, animé par le MTE
- Comité Icomos sur le patrimoine, lien de solidarité entre ville/campagne
- Comité Petites Villes de Demain, animé par l'ANCT
- Comité national d'orientation Forêt d'exception, animé par l'ONF



Conférence ONF

- Conférence des Aires protégées, de l'Office français de la Biodiversité
- Conseil national de la Montagne (CGET)
- Comités de pilotage des Plans nationaux animés par le MTE : Plantes messicoles / France, terre de pollinisateurs / Libellules / Papillons de jour / Vautours / Lynx ;
- Comité de pilotage du Centre national de ressources Natura 2000 ;
- Comité de pilotage « Le livre et la lecture », animé par le ministère de la Culture

- Conférence nationale des Territoires (CNT), animée par l'ANCT
- Plateforme nationale Biodiversité Forêt animé par Ecofor et FNE
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)
- Pôle relais national « Sport de nature » et dispositifs « Suricate » et « Outdoor vision »
- Section CTPS RPG du ministère de l'Agriculture
- Groupe national Loup, animé par le MTE
- Groupe national Lynx, animé par le MTE
- Groupe national Milieux humides, animé par le MTE
- Groupe de travail « Place du carbone dans les documents d'urbanisme », animé par l'Ademe
- Groupe de travail « Formations police de l'environnement » animé par le CNFPT
- Groupe national Santé Environnement ;
- Groupe de travail « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)
- Groupe de travail « Révision du référentiel FSC »
- Groupe de travail « Cartographie des forêts subnatura-elles », animé par le MTE
- Réseau « Montagne et Urbanisme »
- Réseau national des observatoires territoriaux de la biodiversité, co-animé par l'OFB et le Cerema

1.5 RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Fédération s'est investie dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux.

- Assemblée permanente des Chambres d'agriculture
- Association RAMSAR France
- Association des Centrales villageoises, photovoltaïques
- Cap Com'
- Collectif national Sciences participatives biodiversité, co-animé par la LPO et l'OPIE
- Europarc (et sa section française), dont sa commission Natura 2000
- Fédération des Conservatoires des espaces naturels (FCEN)
- Fédération des Scot
- France Patrimoine et territoires d'exception
- Fondation des Conservatoires d'espaces naturels
- Humanité et Biodiversité
- MAB France
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)
- One Planet Summit
- Pour une autre PAC
- Réseau des Parcs francophones

Partie 1 **Activité institutionnelle et représentations**

- Réseau des Grands Sites
- Réserves naturelles de France
- Rivages de France
- Sites et Cités remarquables
- Le Souvenir français
- Stations Vertes
- UICN (International et Comité français)

Interventions et évènements

La Fédération est intervenue dans plusieurs colloques nationaux et internationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Conférence nationale « Une seule santé, en pratique ? » en mars
- Table ronde du Forum annuel sur la communication des petites collectivités, avec Cap'Com.
- 7^e colloque interdisciplinaire de l'ARPE (Association pour la recherche en psychologie environnementale) le 3 juin 2021
- Congrès mondial de l'UICN en septembre



Congrès de l'UICN

- Journée de la Fondation pour la biodiversité FRB : « Agir en faveur de la biodiversité. Osons les changements transformateurs ! » le 30 septembre
- Congrès des Stations Vertes, le 5 octobre
- Salon international du patrimoine, le 29 octobre 2021 : la rénovation du bâti ancien et les filières locale
- Congrès des Conservatoires d'espaces naturels
- Assises nationales de la Biodiversité, le 4 novembre
- Premières rencontres annuelles des Petites Villes de Demain, organisées au Conservatoire National des Arts et Métiers
- Rencontres nationales du réseau FAIRE organisées par l'Ademe : la rénovation et les biosourcés

Elle a participé aux jurys des concours, trophées et appels à projets suivants :

- Concours général agricole des pratiques agro-écologiques
- Concours « Innover à la campagne – J'entreprends là où j'ai envie de vivre ».



Innover à la campagne Lauréats PNR

Partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit des partenariats techniques et financiers avec des entreprises publiques et privées. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et ont vocation à être traduits dans chaque Parc par des conventions particulières avec les délégations régionales.

- RTE : partenariat initié en 2010, renouvelé en 2019 jusqu'en 2022
- GRT Gaz : partenariat initié en 2010
- Groupe La Poste : partenariat initié en 2009
- EDF : partenariat initié en 2018
- Tour de France : partenariat informel pour la visibilité des Parcs dans les outils de communication d'ASO
- Casterman : partenariat éditorial pour l'édition d'une bande-dessinée sur la forêt
- Idetorial : partenariat sur le film « Être en transition »
- Studi29 Production : partenariat Top Chef M6
- Home et Image Production et France TV : partenariat films courts diffusés sur France TV

1.6. CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé plusieurs journées, séminaires thématiques et formations le plus souvent en visioconférence et en webinaire. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences. Les séminaires annuels par thématiques qui ont été annulés à cause de la situation sanitaire ont le plus souvent été remplacés par des sessions de formation/échange sur les problématiques du réseau.

L'agenda des séminaires et rencontres 2021

Janvier

- Webinaire « La question des stratégies locales carbone »

Février

- Webinaire « La concertation virtuelle dans le cadre des révisions de chartes »
- Webinaire « Certification Haute valeur environnementale »
- Webinaire « Quels apports des Parcs à la Loi Climat ? »
- Webinaire « Les outils et démarches carbone »

Mars

- Webinaires avec Europarc
- Webinaire « Appel à projets Plan de Paysage » (Mars)
- Webinaire GEO PNR et IGN

Avril

- Réunions du comité des élus Natura 2000
- Webinaire sur l'évaluation des chartes « Les enquêtes de notoriété »
- Webinaire « Les ateliers hors les murs en renfort du programme Petites Villes de Demain »
- Webinaire du CORP « Le renouvellement forestier »

Mai

- Webinaire « La plus-value des résidences d'architectes pour l'aménagement du territoire »
- Webinaire « La démarche agrégateur carbone portée par l'agglomération de La Rochelle »
- Webinaire Carbone « La prise en compte du carbone dans les aires protégées » avec Europarc

Juin

- Webinaire « Communication »
- Webinaire « Habitat léger et urbanisme dans les Parcs »

Juillet

- Webinaire : « Un territoire, une santé »
- Webinaire « Biodiversité et urbanisme dans les Parcs »

Septembre

- Webinaire « Transboundary Parks », avec Europarc
- Webinaire Carbone « La prise en compte du carbone dans les aires protégées », en anglais, avec Europarc
- Réunions du comité des élus Natura 2000 - 13 septembre
- Séminaire technique agriculture et alimentation – Parc des Boucles de la Seine normande
- Webinaire « Affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux »
- Séminaire des directeurs – Parc des Pyrénées catalanes

Octobre

- Séminaire de formation sur la marque – Parc du Haut-Languedoc
- Webinaire « Le Zéro artificialisation nette (ZAN) après la loi Climat »
- Webinaire du CORP « Réglementation ou de sensibilisation pour une meilleure efficacité des aires protégées ? »
- Webinaire sur la rénovation du bâti ancien et des filières locales

Novembre

- États généraux de l'Habitat
- Webinaire « Les Parcs et les plantes messicoles »
- Rencontres nationales Natura 2000
- Rencontres régionales Natura 2000 (Occitanie)
- Séminaire technique « Vie culturelle, sociale et éducation » dans le Parc du Livradois-Forez
- Webinaire sur l'étude « Le livre et la lecture dans les Parcs »
- Rencontre annuelle « Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie » dans le Parc des Ballons des Vosges
- Webinaire « quelles initiatives dans les territoires pendant la crise sanitaire ? »
- Webinaire sur l'évolution des mission Énergie-Climat dans les Parcs

Décembre

- Webinaire « Parcs et pesticides »
- Webinaire « Les PSE en forêt dans les Parcs »
- Webinaire « Les Parcs et les insectes pollinisateurs »
- Webinaire « Les Parcs et les risques naturels »

Formations

- Évaluation : deux sessions pour définir et mettre en place une stratégie d'évaluation
- Marque, 7 sessions thématiques :
 - Mise en place de la marque, audits et plan d'action (7 mai)
 - Animation de la marque, créer des liens entre les bénéficiaires des différents secteurs et les animateurs du Parc (17 mai)
 - La marque comme outil de développement local (1^{er} juin et 17 juin)
 - Comment réussir son projet de réalisation d'une vidéo (14 septembre)
 - Communication sur la marque au travers la création de contenus (5 octobre)
 - Quelles modalités de renouvellement des conventions « VPNR » de 2017 (5 octobre)
 - Comment réussir ses voyages d'influenceurs Valeurs Parc (2 décembre)
- Tourisme
- Empreinte des entreprises sur la biodiversité en janvier 2021

Animation et échanges

L'équipe technique permanente de la Fédération est composée fin 2021 de 18 permanents dont 3 agents détachés de la fonction publique territoriale. Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter-parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, urbanisme, tourisme, énergie, agriculture... et a assuré l'administration de la Fédération.

Elle a été renforcée par :

- 7 personnes en CDD pour accompagner la montée en puissance de certains sujets, ou remplacer des personnels absents ;
- 3 agents mis à disposition par les Parcs à temps partiel sur l'éducation et la culture, le loup, la recherche ;
- 6 agents dans le cadre de convention de coopération thématiques avec les Parcs sur la forêt, le tourisme, la géomatique, l'évaluation.
- 2 stagiaires sur la marque "Valeur Parc naturel régional".

Ressources réseaux

La Fédération met à dispositions des Parcs des "ressources réseau" dans l'espace membre de son site Internet. Ses utilisateurs sont majoritairement des agents des Parcs. Il permet de partager des documents de travail avec le réseau, la Fédération alimente en contenu cet espace organisé selon les commissions fédérales.

Espaces collaboratifs

Articulés en groupes projets ou thématiques, ils permettent les échanges par le biais d'un forum, le partage de document et d'expériences.

Séminaire des directeurs, accueil par Michel Garcia, président PNR Pyrénées catalanes



Communication

2.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

La communication de la Fédération des Parcs s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale, qui s'est vue renouvelée en 2021. L'objectif est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ».

Les outils développés ciblent prioritairement les élus, le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs.

La commission « Communication »

La commission accompagne le déploiement de la stratégie de communication et sa déclinaison en plan d'action annuel. Sa composition a été renouvelée en 2021 : elle est présidée par Catherine Marlas, présidente du Parc des Causses du Quercy. Le directeur référent, Yvon Brunelle, du Parc de l'Avesnois, a été rejoint par Aurélien Bazin, directeur du Parc des Volcans d'Auvergne.

La commission s'est réunie en plénière par visioconférence, du fait des restrictions sanitaires, les 22 avril et 1^{er} décembre.

Elle a suivi les actions de communication habituelles du pôle communication et accompagné les grands chantiers de l'année.

La stratégie de communication

La Fédération a finalisé sa nouvelle stratégie de communication avec l'agence Start Cities.

La stratégie conserve son positionnement et le triptyque :

- La transition écologique et énergétique pour l'environnement.
- L'égalité des territoires pour parler des hommes et des femmes.
- L'innovation territoriale pour l'environnement, le social et le développement économique.

Le tout est augmenté du terme d'ensemblier pour exprimer la façon de faire.

Les objectifs de cette stratégie sont :

- Être reconnu comme un partenaire clé des décideurs politiques dans les champs de l'aménagement et de l'égalité des territoires, de la transition écologique et de l'agriculture/alimentation.
- Réaffirmer le modèle Parcs, auprès de trois cibles grand public prioritaires et par le biais d'offre packagées dédiées : les consom'acteurs – les touristes – les actifs métropolitains.
- Engager l'ensemble des parties prenantes internes aux Parcs - notamment les élus, cible prioritaire - pour renforcer le poids du collectif.

La stratégie renforce la cible des élus mais signe le retour de la cible grand public, en particulier auprès des consom'acteurs (Valeurs Parc et Destination Parcs). Cette nouvelle stratégie renforce aussi de l'action de communication auprès du réseau des Parcs en particulier vers leurs élus.

Le séminaire communication

Il réunit annuellement les communicants des Parcs, une cinquantaine en moyenne. Il devait se tenir dans le Parc des Caps et Marais d'Opale et a transformé en webinaire sur deux jours, les 3 et 4 juin.





Top Chef 2021, tournage Baronnies Pro

Émission « Top Chefs : les grands duels » sur M6

La Fédération a suivi la programmation de la saison 2 de l'émission "Top Chef : les grands duels". Les émissions ont été diffusées au début du printemps 2021 sur la chaîne M6 et ont apporté un réel coup de projecteur sur les Parcs et les filières des produits présentés, à savoir le cresson du Parc du Gâtinais et le bœuf du Parc de Brière.

La promotion des émissions s'est faite sur l'ensemble des outils de communication de la Fédération, et est venu en soutien des actions initiées par les Parcs eux-mêmes. Travailler avec une chaîne de télévision nationale permet de donner une forte visibilité aux produits des Parcs et à leurs producteurs/trices. Cette relation partenariale s'est poursuivie avec le tournage de la saison 3 en novembre 2021 et la sélection de deux nouveaux produits. Ces nouveaux épisodes sont prévus à la diffusion au printemps 2022.

Gestion des logos

La Fédération répond aux sollicitations des projets de Parcs concernant leur logo « projet », sur la création de leur logo « Parc » et sur toute question relative à la communication. Une notice technique leur est proposée. La Fédération veille aussi au respect de l'usage de la marque, suit les dépôts de marque en coordination avec l'APIE et le ministère en charge de l'Environnement, avec en 2021 le dépôt des logos des deux nouveaux Parcs, Doubs Horloger et Corbières Fenouillèdes et la cession des droits de création.



Belles histoires

Une quinzaine d'histoires a été retenue sur cinquante. Elles permettent d'illustrer les grandes familles d'actions des Parcs. Une journaliste, Angela Bolis a été retenue et a rédigé 5 premières Belles Histoires en 2021 :

- Marais Poitevin sur la sensibilisation du public aux changements climatiques
- Boucles de la Seine normande sur les commandes groupées de végétaux
- Causses du Quercy sur la protection du ciel nocturne
- Lorraine sur l'éducation au territoire
- Pilat sur la conservation d'un savoir-faire et sa valorisation économique

À ces rédactions had hoc viennent s'ajouter les articles "Histoires à partager" du magazine, ainsi que des panneaux du marché aux initiatives du Congrès 2021. La Fédération a publié les contenus sur son Site Internet et en créant une série sur Facebook, étalée de juin à décembre. 23 posts ont généré 848 interactions et 34 000 impressions.

Veille

La Fédération est membre du comité de pilotage de Cap'Com, association des communicants des collectivités territoriales, permettant une veille des évolutions du métier et une meilleure identification des Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel. La Fédération était représentée dans le groupe de travail sur l'édition du Guide de la communication éco-responsable publié par Cap'Com et l'Ademe et a participé à une table ronde du Forum annuel sur la communication des petites collectivités.

2.2 PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS AUDIOVISUELLES

Édition de deux numéros du magazine « Parcs »

➤ N°87 (avril 2021) « Mangeons responsable ! »

Ce numéro comportait un dossier sur la transition écologique de la production agricole et l'alimentation durable. Il abordait aussi des sujets aussi variés que l'agroécologie dans le Parc de Lorraine, le défi des Parcs "territoires décarbonés", les Petites Villes de Demain et la Politique agricole commune. Ce numéro invitait aussi à la découverte des Parcs d'Armorique et des Monts d'Ardèche et à la rencontre d'une agricultrice-meunière. Enfin, Maud Lelièvre, présidente du comité français de l'UICN, faisait l'objet de la rubrique "rencontre" à l'orée de la tenue du Congrès mondial à Marseille. La 4^e de couverture, offerte à un partenaire, valorisait les Stations Vertes.



➤ N°88 (septembre 2021) « Les Parcs, territoires de recherche »

Le dossier principal offrait un panorama de la relation entre la recherche et les Parcs, en quoi ils sont d'excellents territoires pour accueillir des programmes de recherche et, par retour, en quoi la recherche permet d'améliorer leur action. Ce numéro valorisait aussi l'opération ambitieuse "Zéro déchet en milieu naturel" du Parc du Verdon, les défis famille à biodiversité positive, l'avis des Parcs sur les implantations d'antennes relais, leur expérience sur les Atlas de la biodiversité communale. Il invitait à la découverte des Parcs des Ballons des Vosges et du Marais Poitevin et dressait le portrait d'un président d'association d'insertion en lien avec le Parc de la Montagne de Reims. Rémi Le Fur, enseignant chercheur, présentait le "management de la transition" et en quoi les Parcs naturels régionaux en sont naturellement des exemples. La 4^e de couverture, offerte à un partenaire, valorisait les Grands Sites de France.



Le magazine Parcs est édité à 19 000 exemplaires, diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires...) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'État, divers organismes et associations partenaires).

Un comité de rédaction sélectionne les sujets proposés par les Parcs, à chaque numéro, sur un site Internet collaboratif. Chaque numéro fait l'objet d'une publication en ligne sur le site Internet avec une formule en téléchargement.

Éditions partenariales

La Fédération a accompagné la vie de l'ouvrage "Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux" édité en 2020 avec les Editions Hachette-Marabout, à la fois dans les points de vente mais aussi auprès des Parcs.

La Fédération a pour objectif de concevoir un ouvrage avec un éditeur de rang national à destination de la jeunesse. Pour cela, elle a recensé les expériences de Parcs en la matière puis contacté trois éditeurs : Casterman, Plume de Carotte et Le Petit Futé. À l'issue de rencontres et d'établissement de pré-projets, seuls les deux premiers, très motivés et force de propositions, sont retenus et feront l'objet d'une négociation l'an prochain.

La Fédération rencontre régulièrement des éditeurs nationaux pour accompagner tout projet utile à l'image et la notoriété des Parcs. Ce fut le cas en 2021 avec Casterman pour le projet « Tout en BD », mais aussi pour le projet de documentaire d'Humanité et Biodiversité « Être en transition ».

La Fédération a également échangé avec Oracom (magazines), Gédéon production (producteur TV), Superludé (éditeur d'un jeu dans le Gâtinais français).

La Fédération a aussi accompagné la promotion d'un film inédit en prime time sur France Télévision « France », sur l'histoire géologique.

Enfin, elle a accompagné les Parcs qui le souhaitent dans leurs projets éditoriaux.

Audiovisuel

La série de films courts "Initiatives de nos régions, une autre vie s'invente ici" produite par Home et Image Production et diffusés sur France Télévision, accompagnée par SNCF Intercités, a été diffusée durant le mois de janvier 2021.

29 Parcs naturels régionaux s'étaient investis dans cette opération, constituant –avec les 2 Parcs pilotes– une série de 31 films inédits.

20 créneaux sur France 2 ont cumulé 1 646 250 téléspectateurs en moyenne à chaque diffusion

21 créneaux sur France 3 ont cumulé 1 131 762 téléspectateurs en moyenne à chaque diffusion.

C'est la récompense d'un travail engagé dès 2019, très perturbé par les différents confinements.

En 2021, la Fédération des Parcs naturels régionaux, Home et Image production et France Télévision ont tenté de monter une deuxième série. Le désistement de la SNCF a mis à mal ce projet toujours en cours et conditionné à la participation d'un nouveau sponsor encadrant publicitairement ces films.

Vidéos

Marquée une nouvelle fois par un contexte de télétravail rendant difficile les tournages, la Fédération signe, en fin d'année, quelques nouvelles réalisations de vidéos : deux sur la valorisation des émissions M6, et la publication de nouvelles séries de vidéos « Inventer Demain ». L'ensemble de ces réalisations, sont à retrouver sur la vidéothèque du site de la Fédération des Parcs et sur sa chaîne YouTube.



Éditions et outils institutionnels

La Fédération a mis à jour plusieurs supports de communication institutionnels à disposition de ses membres :

- Les chiffres clefs des Parcs
- La carte des 58 Parcs en PDF et jpeg
- Le poster 60 x 80 cm des 58 Parcs, avec traits de coupe et version imprimé
- "Bienvenue dans la culture Parcs" : document de référence pour les Parcs et leurs élus. Il reprend avec des infographies et des chiffres clés, les grands fondamentaux et les éléments de langage des Parcs et de la Fédération, tout en laissant la part belle à des témoignages d'élus. Ce document sera diffusé au 1^{er} trimestre 2022.
- La carte de vœux 2022



2.3 RELATIONS PRESSE

La Fédération a été signataire ou co-signataire de 12 actions presse en 2021. Traitées en communiqué de presse, ces actions presse ont répondu à l'actualité politique et environnementale de l'année, pour positionner les objectifs et actions des Parcs et de la Fédération. Ces actions presse ont donné lieu à une quinzaine de retombées presse.

Deux communiqués ont associé les autres gestionnaires de sites naturels (Réserves naturelles de France, Grands sites, Rivages de France).

En parallèle, la Fédération a répondu aux demandes individuelles des journalistes.

Le travail sur la création et la large diffusion d'une revue de presse mensuelle a été poursuivi et adressée aux présidents et directeurs de Parcs, aux partenaires régionaux, au réseau des chargés de communication.

2.4 ÉVÈNEMENTS

Congrès des Parcs

La Fédération organise tous les deux ans son Congrès national en lien étroit avec un Parc naturel régional co-organisateur. Ce Congrès devait être accueilli par le Parc naturel régional de Brière, du 7 au 9 octobre, sur les sites de Saint-Nazaire, de la Baule et sur le territoire du Parc.

Éric Provost, président du Parc naturel régional de Brière et Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en accord avec la Région Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique, ont décidé, au vu des contraintes logistiques et de l'évolution inquiétante de la crise sanitaire, de le reporter aux dates du 19, 20 et 21 octobre 2022.

Journée Webinaire Santé

Le thème « Un territoire, une santé », a fait l'objet d'un webinaire d'une journée le 8 juillet, avec à l'appui une note de cadrage : « les Parcs naturels régionaux, territoires de santé » élaboré avec le Cerema et le Corp.

Cette journée a permis de débattre autour d'une table ronde, d'ateliers et de grands témoins, tels que Marc-André Selosse, Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle, à l'Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité (ISEYB) ou encore d'Élisabeth Toutut-Picard, députée, présidente du groupe interministériel Santé Environnement, présidente de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'évaluation des politiques publiques en santé environnementale.



15^e Fête de la Nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la 15^e Fête de la Nature. 15 Parcs naturels régionaux ont inscrit environ 20 manifestations labellisées.

François Letourneux, président de l'association Fête de la Nature, et une trentaine de signataires issus des structures nationales membres de l'association Fête de la Nature, dont Michaël Weber, appelaient dans une tribune publiée sur le site internet du Journal du Dimanche (JDD) à questionner notre rapport à la nature et à profiter de la Journée mondiale de la Biodiversité, le 22 mai, et des 5 jours de la Fête de la Nature, du 19 au 23 mai, pour célébrer toutes les formes de vie.
www.lejdd.fr/Societe/tribune-fetons-ensemble-toutes-les-formes-de-vie-4044860



Exposition photographique sur les grilles du Sénat

La Fédération a rejoint en 2020 les sept réseaux réunis sous la bannière « France. Patrimoines & territoires d'exception ».

Au mois de mars 2021, cette association a été retenue par le Sénat pour un projet d'exposition photographique sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris en 2022. La Fédération, partenaire de l'opération, a mobilisé 10 Parcs naturels régionaux pour figurer parmi les 80 territoires présentés sur ces grilles.

Dans le prolongement de ce projet, un partenariat a d'ores et déjà été créé avec le magazine « Détours en France » dans le but de communiquer dans le cadre de 8 numéros.

Tour de France

La Fédération et ASO, organisateur du Tour de France, ont renouvelé leur collaboration pour accroître la visibilité des 8 Parcs naturels régionaux traversés par le Tour en 2021. Des contenus ont été fournis par les Parcs puis valorisés sur le site web du Tour et sur les réseaux sociaux. Ces contenus portent sur la découverte du territoire et sur la pratique ordinaire du vélo (tourisme et mobilités douces). Par ailleurs ASO fourni à la Fédération, qui les répercutent aux Parcs, les données de passage du Tour sur les zones naturelles sensibles. Restent des améliorations : assurer une présence plus systématique des Parcs dans les commentaires de France Télévision et focaliser le partenariat sur l'un des Parcs traversés. Du côté des supports de la Fédération, la Grande boucle et son passage dans les Parcs ont été valorisés sur les réseaux sociaux dans un objectif de sensibilisation aux paysages et de promotion du tourisme ou de la pratique du vélo. Cette campagne s'est traduite par 7 publications Twitter avec une augmentation du nombre total d'impressions avec 289 254

(contre 147 043 en 2020 ; qui s'explique par un fort engagement pour la double ascension de l'étape sur le Parc naturel régional du Mont-Ventoux) avec un taux d'engagement moyen de 1,5 % (contre 2,8 % en 2020), et 8 contenus Facebook avec un total de 29 868 impressions (contre 11 contenus et 25 532 impressions totales en 2020).



2.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site Internet

Il s'agissait de l'année 1 du nouveau site Internet après sa refonte. En fin d'année 2020, les nouvelles fonctionnalités du site et plus particulièrement de Consommer Parc ont été présentées aux Parcs par visioconférence et de nombreux supports d'aide (tutoriels) ont été créés et diffusés aux différents utilisateurs, pour les familiariser au nouveau site.

En chiffre, le site comptabilise plus de 43 000 sessions par mois sur l'année 2021 dont 23,7% sont issues d'un accès direct et 65 % d'une recherche par navigateur. Les pages les plus visitées demeurent celles du module d'offre d'emploi. Depuis la mise en ligne du nouveau site, il y a une recrudescence de nouveaux utilisateurs avec un total de plus de 100 000 vues.

Newsletter

Sa parution mensuelle, cible prioritairement les élus et les partenaires institutionnels.

La liste de diffusion se compose d'environ 5 600 contacts e-mails. Les newsletters envoyées en 2021, comptabilisent un taux d'ouverture moyen de 31,4 %, un taux de clics de 4,5 %, et un taux de lecture approfondie de 77,6 %. Ces statistiques, considérées comme de très bons résultats dans le domaine de l'emailing.

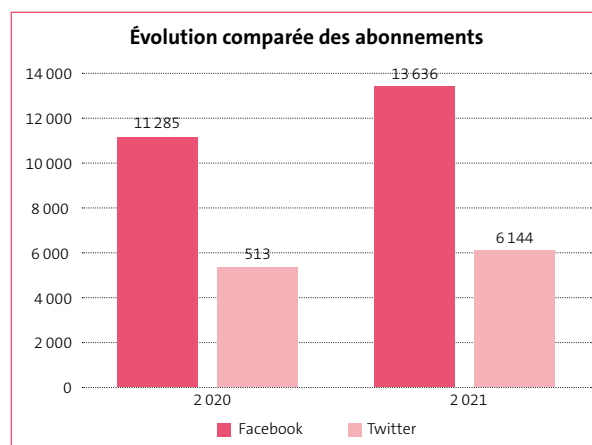
Réseaux sociaux

Tout au long de l'année et de manière quotidienne la Fédération a veillé au développement de ses communautés Twitter et Facebook pour asseoir sa notoriété. Fin 2021, la page Facebook comptabilise 10 631 mentions j'aime (+ 8,9 %) et 13 636 abonnés (+ 20,55 %) pour 199 publications annuelles. Le compte Twitter comptabilisant 6 144 abonnés (+ 15,1 %) avec 149 tweets dans l'année.

Hors opération du Tour de France, les contenus ayant reçu la plus grande audience sur les deux réseaux ont trait à l'annonce de classement du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes et Doubs-Horloger (20 206 impressions et 477 engagements sur Facebook, et 5 531 impressions et 213 engagements sur Twitter).

L'animation de ces deux réseaux a également été marquée par les Grands pique-niques, les voyages influenceurs, la valorisation des magazines Parcs, les émissions Top Chef : les grands duels-saison 2, la troisième édition du prix Innover à la campagne et en fin d'année, la mise en ligne de la plateforme commerciale « Destination Parcs ».

La chaîne YouTube s'est enrichie de 36 nouvelles vidéos et comptabilise une moyenne de 1 709 vues mensuelles. Fin 2021, les abonnés à la chaîne sont au nombre de 593 (+ 22 %). Une animation plus dynamique et une meilleure valorisation de la chaîne avec notamment les épisodes d'Inventer Demain, au sein d'autres outils (newsletter) expliquent le regain d'audience pour ce réseau social dédié à la vidéo.



Noms de domaine (DNS)

La Fédération a rédigé une note de recommandation aux Parcs naturels régionaux sur la réservation de noms de domaine et de comptes sur les réseaux sociaux, co-signée avec le ministère de la transition écologique. L'objectif était d'harmoniser les pratiques de communication sur Internet. La réservation de comptes sur les principaux réseaux sociaux par les Parcs fait en effet partie de la stratégie de communication puisqu'elle se rapporte également à l'identité digitale du Parc.

Outre cette note, la Fédération a travaillé avec le ministère pour récupérer les DNS générique. Cette démarche est toujours en cours.

Par ailleurs, la Fédération a récupéré la propriété et de la gestion administrative du DNS du logiciel EVA, récupéré et déposé les DNS autour de Destination Parcs.

Chartes et syndicats mixtes

La Commission Chartes et syndicats mixtes s'est réunie sous la présidence de Françoise Peron, Présidente du Parc naturel régional d'Armorique, le 28 avril 2021, puis le 15 juin 2021 réunion dédiée à l'évolution du logiciel EVA. La Commission s'est réunie le 14 décembre 2021, sous la nouvelle présidence de Laurent Marting, président du Parc naturel régional Normandie-Maine.

3.1. LES AVIS SUR LES CHARTES

En application de l'article R.333-6 du code de l'environnement, la Fédération, par le biais de son Bureau, est chargée de rendre des avis sur les projets de charte des Parcs en cours de procédure de révision. Cette procédure a pour objectif le renouvellement de l'attribution du label Parc naturel régional.

En 2021, la Fédération a rendu deux avis sur des projets de charte et a réalisé 5 visites auprès des Parcs suivants :

- Le Parc des Alpilles, visite ayant eu lieu du 8 au 10 février 2021 et avis rendu par le Bureau de la Fédération le 17 mars 2021. Avis favorable au projet de charte. (Rapporteur : Philippe Gamen)
- Le Parc des Grands Causses, visite ayant eu lieu du 6 au 8 juillet 2021. (L'avis a été rendu lors du Bureau du 12 janvier 2022). Avis favorable au projet de charte (Rapporteur : Dominique Lévêque remplacé par Michaël Weber)
- Le Parc du Vercors, visite ayant eu lieu du 8 au 10 septembre et avis rendu par le Bureau de la Fédération du 13 octobre 2021. Avis favorable au projet de charte. (Rapporteur : Michel Gros)

- Le Parc de Loire-Anjou-Touraine, visite ayant eu lieu du 18 au 20 octobre. L'Avis sur le projet de charte n'a pas encore été rendu en raison d'un ajournement de la procédure demandée par le CNPN. (Rapporteur : Françoise Peron)



PNR Loire-Anjou-Touraine - Coopérative roseau

- Le Parc de Normandie-Maine, visite ayant eu lieu du 15 au 17 décembre 2021. L'Avis sera rendu par la Fédération à l'occasion du Bureau du 9 février 2022. (Rapporteur : Jean Mangion)



Parcs Vercors - Point de vue sud du Parc



PNR Normandie-Maine - Vue brume

La Fédération a rendu deux avis d'opportunité pour extension significative du périmètre, ces avis concernent les Parcs suivants :

- Le Parc d'Armorique, la visite n'a pas pu avoir lieu en visioconférence pour des raisons sanitaires. Cette visite a été remplacée par une réunion en visioconférence avec le Parc, certains élus et l'équipe du Parc, organisée le 21 avril 2021. L'avis de la Fédération a été rendu par le Bureau du 12 mai 2021. L'avis s'est montré favorable à l'extension du Parc sur certaines communes et défavorable à l'extension du Parc sur d'autres communes, selon le respect des critères de l'article R. 333-4 du code de l'environnement. (Rapporteur : Dominique Leveque)
- Le Parc de la Forêt d'Orient, la visite a eu lieu du 15 au 17 novembre 2021, et l'avis a été rendu par le Bureau de la Fédération le 8 décembre 2021. L'avis s'est montré favorable à l'extension du Parc sur certaines communes et défavorable à l'extension du Parc sur d'autres communes, selon le respect des critères de l'article R. 333-4 du code de l'environnement. (Rapporteur : Jean Mangion)



Forêt d'Orient - Étangs de la Horre

La Fédération a effectué une visite les 1^{er}, 2 et 3 décembre dans le but de rendre un avis d'opportunité sur la création d'un Parc naturel régional Astarac, dans le département du Gers en région Occitanie. Le Bureau rendra son avis lors de sa prochaine réunion le 9 février 2022. (Rapporteur : Éric Provost)

3.2. APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

L'appui-conseil sur les chartes se décline de plusieurs manières : accompagnement individuel ou collectif, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, diffusion d'outils, organisation de réunions ou de déplacements. Cet appui se fait auprès des services des Parcs et des Régions, une fois l'avis d'opportunité rendu.

Des échanges réguliers avec le ministère de la Transition écologique contribuent également à cet appui-conseil.

Appui aux Parcs en projet

En 2021, une quinzaine de territoires sont engagés, à des stades différents, dans une démarche de création. Un projet de Parc devrait atteindre l'étape de l'avis final d'ici la fin 2022, quatre autres projets ont passé le stade de l'avis d'opportunité entre 2019 et 2020 et moins d'une dizaine sont dans un état de prospection plus ou moins avancé.

Une journée technique d'appui à la création a été organisée le 20 janvier 2021 pour les projets ayant passé l'avis d'opportunité. Elle a permis de présenter et de conseiller les chargés de mission dédiés au projet de Parc sur les étapes suivantes de la procédure de création. À la suite de cette journée un espace collaboratif dédiée aux projets de Parcs en création a été créé sur l'extranet de la Fédération. Cet espace permet d'échanger des documents et de dialoguer sur certains sujets communs.

Au cours de l'année, un accompagnement individuel a été dispensé sur sollicitation des projets de Parcs.

Appui aux Parcs en révision

Une trentaine de Parcs sont actuellement à différentes étapes de la procédure de révision : de la préparation à l'entrée en révision à la consultation finale des communes sur le projet de charte.

Les directeurs et les chargés de mission révision des Parcs, ainsi que les autres chargés de mission impliqués (géomatique, évaluation, etc) ont été accompagnés individuellement, selon leurs sollicitations sur la procédure et sur la production de documents (diagnostic, rapport de charte, etc.).

Un webinaire sur la concertation virtuelle a été organisé le 5 février 2021 les actions entreprises permettant de mener leur concertation sur le territoire malgré les difficultés liées à la situation sanitaire. Une cinquantaine de participants ont assisté à ce webinaire.



3.3 CAPITALISATION ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

La Fédération, a engagé la mise à jour et la correction des bugs du logiciel d'aide au pilotage de la révision : RéCréChartes. Une nouvelle version du logiciel, sera opérationnelle mi-2022 et devra permettre aux Parcs de bénéficier d'un chronogramme visuel de la procédure de révision permettant d'en faciliter le pilotage.

La Fédération a poursuivi, au fil des besoins et des demandes, la capitalisation et le partage de documents exemples et d'expériences des Parcs, d'outils et guides méthodologiques et thématiques, concernant le contenu de la charte et la procédure de création/révision. Ces supports sont diffusés sur demande, ils alimentent également les outils fédéraux (extranet, logiciel RéCréCharte) et sont utilisés en supports d'animation des journées d'échanges.

3.4. ÉVALUATION DES CHARTES

La Fédération appuie les Parcs dans leur démarche au sein d'un réseau « évaluation ». Ainsi en 2021, elle a été sollicitée par une dizaine de Parcs et la plupart des questions sont relayées via une liste de diffusion nommée Evagora pour permettre à l'ensemble de la communauté « évaluation » de bénéficier de l'information et également de pouvoir partager sa propre expérience. Sur l'espace collaboratif de la Fédération partage chaque année des outils (cahiers des charges, évaluation, tableau d'indicateurs...). La « Communauté Évaluation », regroupe l'ensemble des référents évaluation des Parcs naturels régionaux mais aussi des Parcs nationaux, pour échanger sur les pratiques des Parcs, profiter de leurs retours d'expérience, parler des nouveautés... Cette année la Communauté Évaluation a eu lieu le 8 avril sur le thème des enquêtes de notoriété (environ 50 participants).

En partenariat avec l'OFB, à l'initiative du projet, 2 webinaires sur l'évaluation ont également eu lieu. Le premier « Le suivi-évaluation à quoi ça sert ? » et le deuxième « Le suivi-évaluation : pour qui ? pour quoi ? ». Ces webinaires sont à destination de 3 réseaux de Parcs (Parcs marins, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux). Leur objectif est de fédérer les Parcs sur cette thématique en leur apportant des clefs de compréhensions. Ces webinaires ayant eu de bons retours en 2021, la série se poursuivra en 2022 avec 3 nouvelles séances.

Suite à une demande montante de la part des Parcs de gagner en compétence sur la thématique de l'évaluation, la Fédération a élaboré deux formations sur cette thématique.

La première formation, ouverte aux Parcs en cours de révision ou de création, a été créée pour leur permettre d'avoir les informations et outils nécessaires pour définir et mettre en place leur stratégie d'évaluation. Le schéma pédagogique de la formation ainsi que les outils ont été réalisés par un expert en évaluation des politiques publiques. C'est une formation accessible à tous qui peut également être utilisée par les Parcs pour informer et sensibiliser les élus. Le support de cette formation est disponible et utilisable par tous les Parcs qui en font la demande. Une soixantaine de participants ont assisté à cette formation en visioconférence.

Une seconde formation à l'évaluation a eu lieu en présentiel dans les locaux du ministère de la Transition écologique du 19 au 21 octobre 2021. Elle a été créée avec l'OFB. Elle a également été pensée puis animée par un expert en évaluation des politiques publiques. Il s'agit d'une formation plus généraliste sur l'évaluation, ouverte aux trois réseaux de Parcs (Parcs marins, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux). Au vu des retours positifs de cette première édition, elle sera intégrée dans le catalogue des formations de l'OFB et renouvelée annuellement.

3.5 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LOGICIEL EVA

La Fédération a poursuivi la mise à disposition du logiciel EVA auprès des Parcs naturels régionaux, des Parcs nationaux et de l'Office français de la biodiversité. Elle gère fin 2021, 54 comptes : 42 Parcs naturels régionaux, 11 Parcs nationaux, et l'OFB. Trois Parcs naturels régionaux ont rejoint le dispositif en 2021 : Haut-Jura, Massif des Bauges et Volcans d'Auvergne.

Audit sur l'avenir du logiciel EVA

13 ans après son lancement, de nombreuses questions sur la dynamique d'évolution, la propriété, la gouvernance, et l'entrée prévue des Parcs naturels marins en 2022, ont motivé une réflexion sur l'avenir du logiciel EVA, sa pérennité et son attractivité. L'OFB et la Fédération ont signé en mars 2021 une convention de coopération visant à améliorer et réorganiser le logiciel et ont conduit à cet effet un audit, au cours du premier semestre.

Sur les bases de l'audit, ils ont proposé de donner un nouvel élan au logiciel, avec des orientations fortes permettant de consolider le modèle actuel : évolution en mode collaboratif, licence open source, et collaboration maîtrisée avec le prestataire historique. Cette solution offre l'avantage d'une sécurité juridique, d'une continuité technique et d'une maîtrise financière.

Réorganisation du logiciel

À compter de l'automne, la Fédération a commencé à mettre en œuvre le plan d'action, de la réorganisation du logiciel :

- **Clarification de la propriété du logiciel** dans le cadre d'un accord transactionnel avec la société Siter, le développeur « historique ».
- **Création d'une autonomie juridique** : transfert du nom de domaine evaparc.net du prestataire à la Fédération ; création d'un compte GITLAB autonome ; travail sur le dépôt du code source, rédaction et publication d'un appel d'offre sur les marchés d'assistance et d'infogérance à compter, afin d'assurer la bonne exploitation de l'application.
- **Rénovation de la gouvernance** : Création d'une instance stratégique commune : le Comité stratégique pour piloter les décisions sur le logiciel : instance officielle d'orientation stratégique avec l'ensemble des parties prenantes actuelles et à venir (FPNRF/PNR, OFB/PNX, Parcs marins...). Son rôle sera de piloter le projet au travers des orientations collectives sur la finalité de l'outil, les aspects budgétaires et la propriété intellectuelle.
- **Mise en place et validation d'un nouveau modèle économique** pour faciliter l'accès à l'outil par tous les Parcs, améliorer et augmenter le service, avec un pilotage partagé des dépenses et des recettes. Ce modèle a été validé par le Bureau de la Fédération en octobre 2021.
- **Création d'un poste de product owner dédié à EVA** à compter de 2022. Ce poste permettra de conduire les missions de pilotage stratégique, d'animation du collectif EVA, et de dialogue entre les prestataires et les autres parties prenantes. Il est également prévu que le poste internalise l'assistance dite « de premier niveau » liée à la prise en main de l'outil.

3.6 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis plus de 10 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données géographiques sous le nom de « GéoPNR ». Plus de 40 Parcs sur 58 ont ainsi une ou plusieurs personnes dédiées totalement ou partiellement à l'observation territoriale et aux systèmes d'informations géographiques (SIG).

Via une convention avec les Parcs Oise Pays de France et des Vosges du Nord, la Fédération a poursuivi en 2021 son appui à ce réseau de géographes, de géomaticiens, et parfois d'informaticiens. Une journée entière de webinaire, qui a été l'occasion d'échanger entre les différents Parcs présents, avec un représentant des Parcs nationaux, et d'approfondir les relations et l'actualité de l'IGN avec son représentant. La Fédération a également fait appel au réseau pour alimenter sa communication en cartes et statistiques.

Les « périmètres informatiques SIG » des Parcs et des projets de Parcs sont régulièrement mis à jour. Cette année, deux envois ont été fait au MNHN pour l'ajout de nouveaux Parcs (Doubs Horloger et de Corbière-Fenouillèdes) et la mise à jour de périmètre de Parc par suite de leur reclassement ou à l'intégration de communes en cours de classement. Cet envoi permet à la fois la mise à jour de la couche officielle sur le site de l'INPN, la mise à jour de la carte IGN des espaces protégés, la mise à jour des données disponibles sur le « Géoportail » et le portail « Opendata » du gouvernement, mais aussi l'envoi de données statistiques fiables sur les espaces protégés de France à l'Union européenne (Rapportage CDDA). Un envoi est également fait aux organisateurs du Tour de France.

En termes de cartographie, quatre cartes ont ainsi pu être réalisées : carte des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux, carte des Parcs naturels régionaux et des délégations territoriales de l'INAO, carte des Parcs naturels régionaux et des conservatoires de l'abeille noire, carte des 58 Parcs naturels régionaux de France.

Enfin pour que l'information sur cette thématique circule correctement, un espace spécifique est également administré dans l'extranet de la Fédération.

* SIG : système d'informations géographiques

3.7. FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

La Fédération a conduit l'enquête annuelle sur les budgets et les effectifs, afin de mettre à jour et à disposition des Parcs un tableau de bord national annuel.

Elle a répondu aux questions des Parcs sur le fonctionnement de leur syndicats mixte. Les sujets les plus fréquemment abordés ont été les suivants : les règles d'autofinancement de l'investissement dans les syndicats mixtes, les effectifs et le budget des Parcs, la procédure de modification des statuts dans le cadre de la révision de la charte. Elle a aussi été questionnée sur les projets de modifications apportées dans le cadre des renouvellement en particulier avec l'entrée de nouvelles communes ou d'EPCI, ou l'ajout d'objets complémentaires dans le cadre d'un fonctionnement à la carte.

Europe et International

La Commission « Europe et International » s'est réunie les 24 mars et 14 décembre en visioconférence. Elle a suivi la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de Développement (AFD).

4.1 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Les partenariats se sont respectivement, poursuivis avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de Développement (AFD).

La Fédération a également poursuivi en 2021 son implication active dans la préfiguration de la cellule de coopération internationale inter-réseaux, portée par les 4 réseaux d'aires protégées (Réserves naturelles de France, Fédération des conservatoires d'espaces protégés, Fédération des Parcs, Parcs nationaux) avec le soutien de l'Agence française de développement et le rapprochement de l'Office français de la biodiversité.

La Fédération a poursuivi ses actions de fonds dans le cadre de ces partenariats :

- Les outils de communication et de présentation des Parcs naturels régionaux sont mis à jour, complétés, selon les besoins, et systématiquement transmis à chaque sollicitation ;
- Le recensement des expériences de coopération des Parcs et l'accompagnement des Parcs et des Régions sur leurs projets de coopération ont été poursuivis au fil des besoins et des remontées des Parcs, avec l'exploitation de l'enquête mutualisée dans le cadre de la démarche inter-réseau.

4.2. L'APPUI AUX PROJETS DE COOPÉRATION

Malgré les conditions sanitaires, la Fédération et le réseau des Parcs ont maintenu leurs activités en adaptant le format des actions à distance et également en mettant à profit les périodes autorisant les déplacements.

Uruguay

Plusieurs échanges entre la Fédération, les deux Parcs Golfe du Morbihan et Aubrac, le Fonds Français pour l'environnement (FFEM) et le Système national des aires protégées (SNAP) Uruguay, ont permis d'élaborer des propositions pour relancer une dynamique de coopération. Au vu du recentrage thématique et géographique sur un site pilote principal du SNAP, le Parc du Golfe du Morbihan et la Fédération ont proposé, de recadrer le projet autour du tourisme et de la Marque, des problématiques littorales, et de la gestion des conflits liés au multi-usage des espaces : un webinaire Marque en décembre 2021 et deux missions en Uruguay en 2022.

Guinée

Les échanges à distance ont été poursuivis, et l'accueil d'une délégation de 3 personnes (chargée de communication et chargé des programmes – ONG RENASCEDD, commandant gestionnaire de la forêt classée de Kounoukan) a eu lieu à Paris et dans le Parc du Massif des Bauges, du 4 au 10 octobre, avec l'accompagnement bénévole d'un consultant expert des Parcs – Gonzague Devaux, aux côtés des équipes de la Fédération et du Parc. Une 2^e mission d'experts français a eu lieu début décembre. L'ONG met en œuvre la démarche inspirée de la création d'un Parc sur le territoire pilote ainsi que des actions concrètes (développement économique, formations, sensibilisation) avec l'appui d'appels à projets de l'Ambassade de France, en consortium avec 3 autres ONG. La Fédération a associé Réserves naturelles de France pour approfondir l'outil « réserve ».



Accueil délégation guinéenne



Guinée avec Philippe Gamen



Accueil délégation turque

Turquie

En réponse à la sollicitation de la direction des Affaires étrangères et européennes / ministère de la Transition écologique, la Fédération a élaboré et tenu une visioconférence le 21 avril, pour le ministère de l'Environnement turc. En parallèle, la Fédération a collaboré avec ONFI et le Parc du Haut Languedoc pour préparer le programme et la logistique d'accueil d'une délégation de la direction générale des Forêts turques (OGM).

Un accueil commun a été réalisé du 6 au 12 septembre. L'équipe du Haut Languedoc a été appuyée par la participation de Yves Vandewalle et Matthieu Cruège, respectivement président et directeur référents de la commission. Une « concept note » sur l'adaptation du concept Parc en Turquie et les perspectives de coopération est en cours de rédaction par l'équipe turque d'OGM sur commande de l'AFD.

Québec

Plusieurs échanges ont eu lieu à distance sur le concept Parc et le réseau français avec des représentants d'institutions et d'organisations du Québec pour alimenter leurs réflexions et travaux sur la création ou l'évolution d'aires protégées. En parallèle, la Fédération et le Parc des Boucles de la Seine normande ont participé au montage d'un projet de coopération sur le thème de l'alimentation, aux côtés des deux agglomérations de Rouen et du Havre, de RESOLIS et de la Communauté métropolitaine du Québec et l'université de Laval au Québec. Ce projet a été lancé en 2021, il comporte un ensemble de rencontres institutionnelles et d'échanges techniques (webinaires, séminaires en présentiel en France et au Québec) avec un calendrier couvrant également 2022.

Brésil

Plusieurs visioconférences ont été organisées en février et mars avec des Ambassades et Instituts français, à la demande de l'Ambassade de France à Sao Paulo, afin de développer les coopérations avec le Brésil autour des aires protégées et des expériences des Parcs avec une intervention d'Antoine Proenca, membre de la commission Europe-International, élu du Parc du Haut Languedoc et ancien professionnel du tourisme, dans une table ronde le 5 mai 2021, sur le Tourisme durable et la Marque Valeurs Parcs, en visioconférence, à destination d'un public multi-acteurs de plusieurs États.

Philippines

La Fédération est intervenue le 23 février dans une rencontre bilatérale organisée par le ministère des Affaires étrangères (MEAE) pour le ministère philippin du Tourisme pour présenter le concept Parc et le tourisme durable. Des échanges complémentaires d'informations et de supports sur le modèle français des Parcs et des Parcs péri-urbains, ont été réalisés avec le représentant du Comité des Parcs nationaux.

Chypre

La Fédération a organisé un premier échange de données et de suggestions sur l'organisation d'un accueil sur un territoire de Parc, en réponse à la sollicitation du MEAE pour accompagner le gouvernement chypriote dans sa réflexion sur le développement d'une stratégie touristique incluant le rééquilibrage littoral / arrière-pays. La délégation chypriote du ministère du tourisme a été accueillie le 1^{er} octobre, grâce à la mobilisation du Parc des Vosges du Nord : visite de terrain, présentation des Parcs et de la dimension liée au tourisme.

4.3. IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX FRANÇAIS, EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX**Contribution au Congrès mondial UICN**

La Fédération a participé au Congrès mondial de l'UICN, à Marseille, en septembre 2021 avec la présence d'une délégation d'élus et de techniciens de la Fédération et des Parcs, et différentes contributions : motions, AG, stands et visites de Parcs, interventions de la Fédération sur plusieurs événements notamment lors de l'atelier co-organisé par l'association française du Conseil des communes et régions d'Europe et l'UICN France sur la coopération décentralisée et la biodiversité.

Démarches nationales sur la coopération du MEAE et de la Commission nationale de la Coopération décentralisée

- Participation au webinaire « Retours d'expérience sur le label PACT3 et présentation du nouveau label EXPE-CT », le 10 mars
- Renouvellement du dossier de labellisation et obtention du label EXPE-CT en mars
- Participation à la préfiguration d'une cellule inter-réseaux avec RNF, FCEN, et les Parcs nationaux
- Participation aux Comités techniques et de pilotage
- Partage d'expériences et contributions à la demande du chargé de projet RNF
- Co-élaboration et co-animation du séminaire national inter-réseaux réalisé en février 2021

EUROPARC, Section francophone, Réseaux de « PNR » d'Europe

La Fédération a diversifié ses collaborations avec EUROPARC :

- Contribution sur les enjeux des Parcs littoraux
- Contributions sur Natura 2000 et participation à cette commission thématique avec une intervention lors du Seminar Dialog du 1^{er} juin à Bruxelles
- Co-élaboration et co-animation de 2 webinaires sur les sujets climat/carbone (mai en français, septembre en anglais).

Elle a participé au renouvellement de la stratégie pluriannuelle d'Europarc avec notamment une note de position collective diffusée au réseau en juin, l'Assemblée générale avec élection de Dominique Lévêque, président du Parc Montagne de Reims au Conseil d'administration.

Groupe de travail des Parcs naturels régionaux frontaliers

Le Groupe de travail a été réactivé lors d'une matinée de travail en visioconférence le 22 avril : partage d'expérience, élaboration feuille de route 2021. Un webinaire ouvert, en français, « transboundary Parks » a été co-élaboré et co-animé avec EUROPARC, le 28 septembre. Des documents de valorisation de ces coopérations sont en préparation.

Biodiversité et gestion de l'espace

La commission « Biodiversité et gestion de l'espace » présidée par Emmanuel Mandon, président du Parc du Pilat s'est réunie à 4 reprises en 2021 (26 mars, 28 juin, 29 septembre et 10 décembre). Chaque réunion a réuni en moyenne 55 personnes.

5.1 RECENSEMENT ET ORGANISATION D'ÉCHANGES

Différentes enquêtes ont été menées par la Fédération en 2021 auprès des agents des Parcs afin de recenser les actions menées dans le réseau.

Les actions sur les pesticides

Au 31 décembre 2021, 33 Parcs avaient répondu à l'enquête sur les actions menées par les Parcs sur les pesticides (réduction de l'usage et mise en place de solutions alternatives). Les résultats provisoires de cette enquête ont été formalisés dans une note et ont notamment servi à la Fédération pour préparer un webinaire technique d'échange inter Parcs (élus et agents) sur "Les Parcs et les pesticides", qui s'est tenu le 16 décembre 2021 (environ 90 participants). On retiendra notamment que les actions menées par les Parcs sur les pesticides sont nombreuses et concernent aussi bien les espaces agricoles que les terrains publics, les jardins des habitants, les emprises des infrastructures linéaires de transport, et dans une moindre mesure les forêts.



L'utilisation d'outils rentrant dans le concept de "paiement pour service environnemental (PSE) en forêt"

En territoire Parc, ont été recensés à ce jour les PSE forestiers suivants : programme Sylv'ACCTES, contrats Natura 2000 forestiers, contrats proposés par des distributeurs d'eau potable, PSE expérimentaux développés par les Parcs du Massif central (IPAMAC), Opération Programmée d'Amélioration Forestière et Environnementale du Parc de Millevaches en Limousin, volet forestier du Label bas-carbone, projet de PSE expérimentaux sur la trame de vieux bois dans les Parc du Grand Est... Les résultats provisoires de l'enquête ont été formalisés dans une note et ont notamment servi à la Fédération pour préparer un webinaire technique d'échange inter Parcs (élus et agents) sur "Les PSE en forêt dans les Parcs", qui s'est tenu le 13 décembre 2021 (environ 45 participants). L'enquête et le webinaire ont été organisés conjointement avec la commission Forêt.

Les actions en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation.

Au 31 décembre 2021, 22 Parcs avaient répondu à l'enquête. Les résultats provisoires de cette enquête ont été formalisés dans une note et ont notamment servi à la Fédération pour préparer un webinaire technique d'échange inter Parcs (élus et agents) sur "Les Parcs et les insectes pollinisateurs", qui s'est tenu le 7 décembre 2021 (environ 50 participants). On retiendra notamment que les 5 Parcs de Nouvelle-Aquitaine développent un programme LIFE ambitieux "Abeilles sauvages", que le Parc du Massif des Bauges a créé la première miellerie collective de France en 2016, que des partenariats existent entre une dizaine de Parcs et des conservatoires de l'Abeille noire, etc. Les résultats de l'enquête serviront également à un travail plus global de recherche à l'échelle des aires protégées, mené par le GDR Pollinéco.

Actions menées par les Parcs en faveur des insectes pollinisateurs



Les solutions fondées sur la nature (SfN) dans le domaine de la gestion des risques naturels dans les Parcs

L'enquête, lancée en novembre 2020, a été close en avril 2021. Les résultats ont fait l'objet d'une publication, qui a également intégré les informations issues du webinaire organisé par la Fédération sur le sujet le 15 décembre 2020 (environ 50 participants). Une vingtaine de SfN mises en œuvre ou en projet dans les Parcs ont été recensées, concernant principalement les risques d'inondations et de submersion marine, mais également les risques de sécheresse, d'incendies de forêts et de glissement de terrains. L'enquête et le webinaire ont été organisés conjointement avec la commission Paysage Urbanisme Climat Énergie.

Les actions en faveur des plantes messicoles ("plantes habitant les moissons")

Au 31 décembre 2021, 23 Parcs avaient répondu à l'enquête. Les résultats provisoires de cette enquête ont été formalisés dans une note et ont notamment servi à la Fédération pour préparer, avec le conservatoire botanique national Pyrénées Midi-Pyrénées, un webinaire technique d'échange inter Parcs (élus et agents) sur "Les Parcs et les plantes messicoles", qui s'est tenu le 19 novembre 2021 (environ 30 participants). Ce travail se matérialise par la publication d'un numéro de la lettre Agroécologie Parcs sur "Les Parcs et les plantes messicoles" (n°12, décembre 2021). Conjointement avec la commission "Paysage Urbanisme Climat Énergie", un webinaire a été organisé le 22 juillet 2021 sur "Biodiversité et urbanisme dans les Parcs" (environ 70 participants).

5.2 IMPLICATION DANS DES ÉVÈNEMENTS MAJEURS

La Fédération a participé à trois événements majeurs portant sur l'enjeu de la biodiversité :

- Congrès mondial de la nature (UICN) du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille.
- 11^e Assises nationales de la biodiversité les 3 et 4 novembre 2021. La Fédération a animé des ateliers sur trois thèmes : agroécologie, mobilisation citoyenne et santé. Six Parcs sont intervenus (Avesnois, Ballons des Vosges, Caps et Marais d'Opale, Gâtinais français, Médoc et Scarpe-Escaut).
- Conférence nationale « Une seule santé, en pratique ? » le 17 mars 2021.



Congrès UICN

5.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

La commission « Biodiversité et gestion de l'espace » a contribué à différentes politiques publiques :

- **Stratégie nationale pour les aires protégées 2030** : conjointement avec la commission « Chartes et syndicats mixtes », lancement d'une étude sur la biodiversité dans les chartes de Parcs et la contribution des Parcs à la stratégie ;
- **Projet de stratégie nationale pour la biodiversité 2030** : participation aux groupes de travail mis en place par le ministère de la Transition écologique (MTE), échange avec le MTE et l'OFB à l'occasion des réunions de commission et rédaction d'une contribution ;
- **"Volet Biodiversité" du projet de loi "3Ds"** (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification) : échanges à l'occasion des réunions de commission et propositions d'amendements ;
- **"Volet Biodiversité" de la loi "Climat Résilience"** adoptée en août 2021 : échanges à l'occasion des réunions de commission et propositions d'amendements, notamment sur la continuité écologique des cours d'eau ;
- **Plan national d'actions Loup 2018-2023** : participation aux différentes réunions du Groupe national Loup et à différents groupes de travail ;
- **Plan national d'actions Lynx 2021-2030** : rédaction d'une contribution et participation aux différentes réunions du Groupe national Lynx ;
- **Plan national d'actions Plantes messicoles** : suivi de la mise en œuvre du PNA et contribution au prochain plan (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA)
- **Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026** : échange avec le MTE à l'occasion des réunions de commission et rédaction d'un avis conjoint avec les Parcs nationaux ;
- **Appel à manifestation d'intérêt de l'OFB sur les Atlas de la biodiversité communale (ABC)** : organisation, avec l'OFB, d'un webinaire sur le sujet le 24 février 2021 (environ 40 participants). Depuis l'invention du dispositif par le Parc de Lorraine en 1993, près d'une quarantaine de Parcs ont mis en place des ABC sur leurs territoires ;
- **Dispositif « Entreprises engagées pour la nature » porté par l'OFB** : conjointement avec la commission « Économie et tourisme », rédaction d'un projet de contribution du réseau des Parcs à l'animation du dispositif, transmis à l'OFB ;
- **Plan national santé environnement 4 (PNSE4)** : suivi de la mise en œuvre du plan (la Fédération est membre du groupe national Santé Environnement).
- La Fédération participe aux réunions du **Comité national Biodiversité** et de ses commissions spécialisées « Aires et espèces protégées » et « Politiques de la biodiversité et territoires ».

5.4 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Il comprend un concours "historique" sur les prairies et parcours ("Prairies fleuries") et un concours plus récent (depuis 2019) sur l'agroforesterie.

La Fédération, représentée par Guislain Cambier, est membre du comité d'orientation du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques. Le président de la Fédération est président d'honneur du comité (la Fédération a assuré la présidence du comité de sa création jusqu'en octobre 2019). En 2021, la Fédération a participé à l'établissement du règlement du concours, aux réflexions portant sur les actions à mener pour une meilleure intégration du concours dans les politiques publiques, aux actions de communication nationale sur le concours (webinaire de présentation du concours à de futurs potentiels nouveaux territoires organisateurs le 19 novembre 2021...).

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la remise des prix du 20 mai 2021 matin, qui s'est tenue pour la première fois en visioconférence. Parmi les 13 agriculteurs récompensés, 5 étaient situés dans des Parcs (Aubrac, Baie de Somme Picardie maritime, Pyrénées catalanes, Queyras et Volcans d'Auvergne). La remise des prix, en présence de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a été suivie, le 20 mai après-midi, d'un temps d'échange, également en visioconférence, avec les agriculteurs impliqués dans le concours.

Les Parcs continuent à représenter environ 1/3 des territoires participants. Pour la première fois, les Parcs du Marais du Cotentin et du Bessin et du Marais poitevin participaient au concours.

GÉNÉRAL PRATIQUES



5.5 DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE



2021 aura été la première année d'expérimentation de l'animation du Défi dans les 8 Parcs impliqués : Aubrac, Avesnois, Ballons des Vosges, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Marais du Cotentin et du Bessin, Préalpes d'Azur et Vercors. Le Parc Normandie-Maine était parti en précurseur deux ans plus tôt grâce à des financements liés à des Atlas de la biodiversité communale.

Une centaine de familles (environ 11 par Parc) ont ainsi été accompagnées, pour s'interroger sur leur "empreinte biodiversité" et tenter de la réduire grâce à des gestes simples de sa vie quotidienne et ses actes de consommation.

La Fédération a animé le projet et alimenté un espace de partage. Une première version de fiches "retours d'expérience" sur différents volets du projet (recrutement des familles, organisation des séances avec les familles, utilisation d'outils pédagogiques et scientifiques...) ont été collectivement rédigées et seront complétées d'ici à la fin 2023 (trois années sont prévues pour l'expérimentation du Défi). Une plaquette de présentation du projet et deux vidéos présentant le Défi dans deux Parcs (Avesnois et Grands Causses) ont été réalisées. Le projet a été présenté dans trois instances nationales : 7^e colloque interdisciplinaire de l'ARPEnv (association pour la recherche en psychologie environnementale) le 3 juin 2021, Journées de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité le 30 septembre 2021 et Assises nationales de la biodiversité le 4 novembre 2021.

Défi familles - PNR Grands Causses



5.6 PARTENARIAT AVEC RTE (RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ)



Une mise à jour du tableau de bord « Actions partenariales entre les Parcs et RTE » a été entamée en 2021, via notamment une enquête réalisée

par la Fédération auprès des 55 Parcs concernés. L'analyse du tableau de bord montre que les échanges sont souvent fournis entre RTE et les Parcs, qu'il s'agisse d'information mutuelle des opérations programmées sur le territoire, d'actions d'amélioration de la connaissance de la biodiversité dans les emprises RTE, de développement de solutions de préservation de l'avifaune contre le danger des lignes aériennes, d'études paysagères sur les points sensibles d'un point de vue paysager, l'échange de données (flux d'énergie transitant dans les postes de transformation, données naturalistes, etc.), de formation respective des agents de RTE et des Parcs sur le thème de la gestion intégrée des ouvrages électriques, du cofinancement par RTE d'actions ciblées (exemple d'un livre sur le patrimoine naturel/culturel et d'un DVD pédagogique sur l'énergie pour les écoles primaires dans le Parc des Ardennes), etc.

Les 10 Parcs les plus concernés par des emprises du réseau RTE :

- Millevaches en Limousin = 884 ha
- Ardennes = 717 ha
- Landes de Gascogne = 712 ha
- Loire-Anjou-Touraine = 499 ha
- Haut-Languedoc = 491 ha
- Haut-Jura = 470 ha
- Grands Causses = 356 ha
- Ballons des Vosges = 346 ha
- Luberon = 295 ha
- Médoc = 294 ha

Données RTE

Chaque année depuis 2014, RTE et la Fédération proposent un appel à projets sur la préservation et le développement de la biodiversité ou de la qualité paysagère dans les emprises des ouvrages de RTE situées dans les Parcs. En 2021, le cahier des charges a été revu afin d'intégrer un travail, réalisé en 2020 par RTE, de cartographie des peuplements sous les lignes et de leur classification en tranches de coût d'entretien. L'appel à projets, avec le nouveau cahier des charges, a été présenté aux Parcs, mais également aux conservatoires d'espaces naturels et aux réserves naturelles à l'occasion d'un webinaire le 25 mai 2021, qui a réuni environ 25 personnes dont 16 élus et agents de 12 Parcs. Trois Parcs ont déposé un projet en 2021 (Luberon, Périgord-Limousin et Pyrénées Ariégeoises).

L'année 2021 a par ailleurs permis l'établissement de contacts entre la Fédération et les différents services de RTE en charge des questions d'adaptation et de climat et des services en charge de l'entretien et la valorisation de parcelles sous les lignes. Plusieurs échanges ont permis de travailler à l'élaboration d'un plan d'action pour 2022 et les années suivantes.

5.7 COORDINATION NATURA 2000 INTER-RÉSEAUX ET TERRITOIRES

Depuis 2 ans, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Réserves naturelles de France portent une initiative conjointe visant à renforcer et soutenir les réseaux d'acteurs engagés dans le dispositif Natura 2000. En 2021, la mission a été rejointe par le réseau des Grands Sites de France.

Trois réunions du Comité de directeurs (Codir) et deux réunions du Comité de pilotage (Copil) ont été organisées en 2021 afin d'organiser et de coordonner cette mission d'animation Natura 2000 inter-réseaux.

Animation du réseau des élus Natura 2000

Le comité de élus, composé de représentants des têtes de réseaux et de binômes élus / techniciens, s'est réuni à deux reprises en 2021 : le 28 avril puis le 13 septembre. Ces réunions ont notamment permis d'échanger sur le projet de loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale) et de travailler sur le contenu des rencontres nationales.

Organisation de rencontres nationales

Le 2 novembre 2021, plus de 220 participants étaient réunis en présentiel et par visioconférence pour cet événement organisé en partenariat avec le MTE et l'OFB. L'attachement des élus à leur territoire ainsi que la confiance qui leur est accordée sont extrêmement importants dans la réussite de la politique Natura 2000 au niveau local. La qualité des échanges a été saluée tout comme l'investissement des élus dans leurs rôles de présidents de comité de pilotage. Ces premières rencontres ont ainsi permis de lancer une dynamique dont l'objectif est de fédérer les élus Natura 2000 sur du long terme.

Rencontres nationales



Organisation de rencontres régionales

70 participants se sont réunis le 23 novembre 2021 à Port-Leucate (Aude) pour les premières rencontres régionales des élus Natura 2000 d'Occitanie. Organisées sous la forme de tables rondes le matin et d'une visite dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée l'après-midi, elles ont permis de mobiliser différentes expertises et expériences de terrain autour de sujets comme la gouvernance des sites Natura 2000, la valorisation de la dotation biodiversité ou les enjeux liés à la fréquentation des aires protégées.



Contribution aux évolutions des politiques publiques en faveur de la biodiversité

Projet de loi 3DS : le projet de loi relatif à la différenciation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique prévoit, à l'article 13, un transfert de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres de l'État aux Régions à partir du 1^{er} janvier 2023. Dans ce cadre, une note portant sur les enjeux liés à la décentralisation de la gestion de ces sites Natura 2000 a été rédigée et plusieurs amendements ont été proposés par la mission inter-réseaux à des parlementaires pour faciliter la mise en œuvre de la politique Natura 2000 dans les territoires.

Fiscalité Natura 2000 : en 2021, la mission inter-réseaux a réalisé une synthèse sur les modalités de mise en œuvre de la dotation biodiversité et de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. L'objectif de cet état des lieux était de proposer des pistes d'amélioration dans les futurs projets de loi, qui permettront de mieux mettre en valeur toutes les communes engagées dans le dispositif Natura 2000 et de soutenir celles pour lesquelles les pertes de recettes résultant des zonages Natura 2000 sont importantes.

Lettre des élus Natura 2000

En 2021, deux lettres d'information ont été publiées. Composées d'un format quatre pages, elles permettent d'informer sur les actions menées par la mission inter-réseaux et de valoriser le réseau Natura 2000 avec des retours d'expérience portant sur des actions menées en lien avec des élus locaux.



Kit d'informations Natura 2000

Un kit d'informations en ligne constitué de documents réalisés par les structures animatrices, l'OFB, les têtes de réseaux... a été créé pour centraliser au niveau national les documents existants et les partager avec l'ensemble des élus et structures animatrices Natura 2000. Une cinquantaine de documents sont actuellement consultables.

Supports de communication

En 2021, une plaquette de présentation et trois kakémonos ont été réalisés pour communiquer sur les actions portées par la mission inter-réseaux.

Implication dans le réseau Natura 2000 national et européen

En 2021, la mission inter-réseaux a participé à plusieurs événements d'envergure régionale, nationale ou internationale :

- Rencontres régionales des animateurs Natura 2000 en Normandie ;
- Semaine des animateurs Natura 2000 de la région Grand Est ;
- Réunion des directeurs d'Agences régionales de la biodiversité ;
- Séminaire sur les fonds européens MTE/CE ;
- Séminaire sur le futur Life intégré stratégique nature ;
- Congrès des Conservatoires d'espaces naturels ;
- Congrès mondial de l'UICN

Elle a également participé, en tant que membre, aux commissions Natura 2000 d'Europarc ainsi qu'à plusieurs séminaires organisés par la Commission européenne sur la stratégie européenne de la biodiversité.

Valeurs Parc naturel régional

2021 a constitué la 6^e année du déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

La commission « Marque » présidée par Éric Provost, président du Parc de Brière s'est réunie à 5 reprises : 17 février, 9 avril, 2 juin, 16 septembre et 9 décembre.

Le travail en inter-commissions a été particulièrement intense :

- en rapport avec les actions touchant au volet agricole de marque et en particulier les formations conduites à distance, les relations avec les organismes en charge des signes officiels agricoles et le suivi des marquages proposés par les Parcs
- pour toutes les actions de communication du plan de déploiement de la marque

6.1 PROMOTION DE LA MARQUE

L'opération « Grand pique-nique des Parcs »

Trente-trois pique-niques ont été organisés, principalement sur les mois de septembre et octobre. Depuis 2020, le visuel propre à l'action a été décliné sur les différents outils de communication à l'effigie de la marque, mis à disposition des Parcs : bannières web, gif animé pour utilisation sur les réseaux sociaux, affiche A3, visuel de type macaron permettant de labéliser les manifestations des Parcs comme manifestations associées au grand pique-nique.

La promotion a été réalisée sur les pages internet « Consommer Parc » avec une présentation de la programmation et une carte interactive des pique-niques.

Pour la 4^e édition, l'opération a bénéficié d'une campagne de relation presse mais surtout sur les réseaux sociaux de la Fédération au travers la publication hebdomadaire de posts, suite à la collecte de photos, récits, portraits et anecdotes dans les Parcs.



Grand Pique-nique avec Jean Mangion, président du Parc des Alpilles

Voyages influenceurs

La Fédération a décidé de faire de ces voyages l'opération phare de l'année 2021. Trois influenceurs de grande audience ont été retenus pour effectuer des voyages dans 6 Parcs, couvrant toutes les saisons.

- Un voyage début juillet en Loire-Anjou-Touraine avec Little Gypsy
- Un voyage en octobre dans le Queyras avec Bestjobers
- Un voyage en octobre dans les Causses du Quercy avec « les Globe blogueurs ».

Les 3 autres voyages seront programmés pour 2022 : un en janvier dans le Haut-Jura et deux au printemps dans le Haut-Languedoc et les Landes de Gascogne.

Voyage Little Gypsy



La Fédération a bénéficié d'un très bon impact des productions sur les réseaux sociaux. Le choix de retenir des influenceurs connaissant les Parcs a contribué à ces résultats.

La Fédération a capitalisé et transféré l'expérience des premiers voyages influenceurs dans le cadre d'une formation/échange qui a produit un certain nombre d'enseignements et de préconisations pour l'organisation de voyages dans le futur.

Partenariat avec des médias nationaux

Le partenariat conclu en 2019 avec M6 s'est poursuivi pour la diffusion de 2 émissions dans le cadre de « Top chefs : les grands duels ». Le choix des produits a porté sur l'agneau des Baronnies provençales et la châtaigne des Monts d'Ardèche. Les émissions ont été tournées en fin d'année 2021 pour une diffusion en février et mars 2022. Les principaux intérêts de ce partenariat sont une forte exposition en nombre de téléspectateurs et l'impact de notoriété généré sur les Parcs concernés.

Communication web « Consommer Parc »

La Fédération a mis en place un dispositif de remontée automatique d'information/flux RSS sur la marque qui nourrit la rubrique « Actualité » du site et participe à la faire vivre.

Démarche relative aux séjours touristiques

La Fédération a poursuivi le partenariat avec des agences, après validation par la commission marque du référentiel « séjours » en 2018 et adoption d'un processus adapté pour les séjours commercialisés par des agences ou Tours opérateurs travaillant avec plusieurs Parcs :

- Élargissement du nombre de séjours vendus par Escursia (19 séjours sur 12 Parcs)
- Création de 5 séjours avec l'agence Septentrion dans les Parcs des Hauts de France
- Préparation du passage à la marque des Tours opérateurs de la charte européenne du tourisme durable.

6.2 APPUI AUX PARCS

Formation et échanges

La Fédération a pu à nouveau organiser un séminaire annuel de formation et d'échange dans le Parc du Haut-Languedoc début octobre (60 participants).

Il a été l'occasion de traiter les principaux chantiers travaillés tout au long de l'année (référentiels actualisés, évaluation de l'impact de la marque, renouvellement des conventions Valeurs Parc naturel régional partenariat conforté avec la marque « Esprit Parc national ») et d'échanger des visions et des expériences sur quelques questions à fort enjeu (communication optimisée de la marque au sein du réseau, plus-value confortée pour les bénéficiaires de la marque, intérêt de stratégies inter-Parcs régionales).

La Fédération a également poursuivi l'organisation de sessions de formation/échange

- **Session 1** : Mise en place de la marque, audits et plan d'action (7 mai) – 27 participants
- **Session 2** : Animation de la marque – créer des liens entre les bénéficiaires des différents secteurs et les animateurs du Parc (17 mai) – 32 participants
- **Session 3** : La marque comme outil de développement local (1er juin et 17 juin) – 32 participants
- **Session 4** : Comment réussir son projet de réalisation d'une vidéo ? (14 septembre) – 23 participants
- **Session 5** : Communication sur la marque au travers la création de contenus (5 octobre) – 38 participants
- **Session 6** : Quelles modalités de renouvellement des conventions « Valeurs Parc naturel régional (VPCR) » de 2017 ? (5 octobre) – 42 participants
- **Session 7** : Comment réussir ses voyages d'influenceurs Valeurs Parc ? (2 décembre) – 38 participants

Appui individuel

De plus, dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque, la Fédération est intervenue au quotidien en appui/conseil aux Parcs à titre individuel.

6.3 MISE A JOUR DES RÉFÉRENTIELS

Référentiel « boutiques »

Un travail a été engagé au sein d'un groupe d'une dizaine de Parcs coordonné par Julie Cherchelay du Parc du Gâtinais français et une proposition de référentiel a été validé par la Commission. À cette occasion, les Parcs ont été sollicités pour identifier les produits « Valeurs Parc » (agriculture / artisanat) pouvant être vendus dans des boutiques d'autres Parcs.

Référentiel « entreprises de production en économie circulaire »

Ce référentiel a été travaillé au sein d'un groupe inter-Parcs coordonné par Julien Viaud du Parc des Pyrénées Ariégeoises. La commission s'est déclarée favorable à la construction d'un référentiel cadre pour ce type d'activités.

Référentiel « Agriculture »

L'évolution du référentiel agricole a débuté en 2020 afin de renforcer les dimensions environnement et bien-être animal. De nouveaux critères ont été élaborés en large concertation avec les chargés de missions des Parcs. Les commissions « Marque », « Agriculture » et « Biodiversité » se sont réunies le 17 février 2021 pour valider l'actualisation du référentiel. Les principes suivants ont été adoptés :

- La marque est avant tout un outil d'animation et d'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses : un certain nombre de critères sont indiqués en marge de progrès ou en sensibilisation afin d'amener un maximum d'agriculteurs vers la transition.
- La marque permet de marquer exclusivement des productions issues d'exploitations situées principalement sur les territoires des Parcs. Cependant, ces contraintes territoriales sont parfois en inadéquation avec l'ancrage de filières agricoles. Des souplesses ont ainsi été apportées.
- Lors du marquage, le Parc devra s'assurer que l'ensemble de l'exploitation n'est pas en désaccord avec les valeurs de la marque, au-delà des productions marquées.
- De nombreux critères ont été ajoutés sur l'environnement : fertilisation, biodiversité, gestion de l'eau, phytosanitaires et préservation des sols.
- De nombreux critères ont été ajoutés sur le confort des bâtiments, l'interdiction des mutilations à vif, la limitation des caillbotis.

Dans le prolongement, la Fédération suit la mise en œuvre du référentiel actualisé avec un travail à poursuivre dans 3 directions :

- Préciser le référentiel sur quelques points comme le critère des pesticides. Sur ce point, la commission a décidé de hiérarchiser les produits et d'interdire les plus dangereux (les moins dangereux pouvant faire l'objet d'une interdiction par le Parc, en contrepartie d'un accompagnement technique renforcé).
- Dégager des critères pouvant être suivis dans le cadre d'un tableau de bord d'impact de l'activité et de plan d'actions prioritaires.
- Clarifier le référentiel en évitant les redondances de formulation et en organisant davantage le contenu des exigences.

Référentiel « Miel »

Deux projets de marquage présentés par des Parcs sur le miel ont soulevé des questions : les races d'abeilles, la localisation des ruches sur le territoire, et l'utilisation du plastique dans les ruches. Un comité d'expert s'est réuni le 2 juillet avec quelques Parcs pour apporter des réponses à ces interrogations, ce qui a permis à la commission de trancher sur ces points et de valider un référentiel actualisé de marquage du miel.

Référentiel « Herbivores »

Deux réunions ont été organisées afin de clarifier certains critères le 17 juin et le 30 août pour apporter des précisions le référentiel herbivores concernant le lait.

Référentiel « Tourisme »

Dans le même esprit que l'actualisation du référentiel « Agriculture », la Fédération a engagé en 2021 un chantier autour des prestations touristiques qui sera finalisé en 2022.

Trois principaux points ont été travaillés :

- Les prérequis « qualité », l'adossement de la marque à d'autres signes de reconnaissance et la relation avec les Offices de Tourisme.
- La dimension « partage d'expérience » et du rôle d'un accompagnant « passeur des valeurs » (marqueur principal des offres « Utopie Rurale » de Destination Parcs). La production de carbone : les déplacements motorisés sur le territoire lors de séjours, l'utilisation d'engins motorisés pour découvrir le territoire, et la gestion de la fréquentation liée à l'impact des activités.

La commission a également adapté le processus d'audit et de contribution pour les tours opérateurs de dimension régionale ou nationale notamment dans la perspective de l'arrivée dans la marque des agences anciennement engagées dans la charte européenne du tourisme durable.

6.4 ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA MARQUE

La Fédération a conduit une réflexion sur les outils permettant d'évaluer l'impact de la marque, afin de pouvoir argumenter sur la plus-value de la marque sur le terrain. Plusieurs indicateurs et mesures prioritaires ont été proposés :

- Mesurer le poids de la marque pour les territoires et les entreprises : plus-value économique, nombre d'entreprises.
- Mesurer les effets de la démarche, en termes de plus-value économique, de satisfaction des bénéficiaires, de contribution aux 3 valeurs de la marque, de développement territorial induit.
- La gestion de la marque (gouvernance au niveau des Parcs et de la Fédération).

Deux autres phases permettront de finaliser cette réflexion : la finalisation de la méthodologie avec un nombre limité d'indicateurs à retenir, la définition de la méthode de collecte d'information et de la mise en commun (outils communs, consolidation au niveau national), la formation, le suivi d'un test grandeur nature, et la création d'éléments de communication.

6.5 AUDIT DE RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE

La Fédération a lancé le chantier sur l'adaptation des audits de renouvellement de la marque (les premières conventions signées en 2017 viendront à échéance courant 2022) pour répondre à l'enjeu visant à faciliter pour les Parcs la gestion et le suivi de la marque.

L'objectif est de croiser la rigueur nécessaire en matière de suivi/audit tout en limitant le poids des procédures.

Principes

- Conserver une visite systématique du technicien (ou personne extérieure)
- Préparer en amont pour un meilleur suivi et un gain de temps au final (possibilité d'un travail en collectif). Cela passe par la mise en place et suivi d'un tableau de bord des bénéficiaires (proposition à construire) et la création d'un document d'autoévaluation (à finaliser à partir de celui de la région Sud),
- Rechercher un gain de temps grâce au travail réalisé en amont permettant aussi d'échanger avec le bénéficiaire sur la mise en œuvre du plan d'amélioration (en lien avec priorités d'actions).
- Démarche à étapes de la reprise de contact jusqu'à la reconduction de l'attribution de la marque en passant par l'autoévaluation possible préalable à la visite.

Pour la suite, il est prévu la rédaction d'un document cadre et de documents type à mettre à la disposition des Parcs au premier trimestre 2022.



6.6 PARTENARIATS

Pour amplifier la notoriété de la marque et démultiplier la communication, la Fédération a renforcé ses partenariats : dans le domaine agricole avec l'INAO pour de l'articulation avec les signes officiels (AOP/IGP, AB), et avec la Fédération nationale de l'Agriculture biologique ; dans le domaine touristique avec Clévacances.

Un rapprochement avec la marque « Esprit Parc national » a également été poursuivi afin d'échanger sur l'actualité des deux marques et préparer des actions en commun : échange sur les supports à l'effigie de la marque, lobbying, réflexion sur des thèmes partagés à enjeu (sur-fréquentation touristique), participation croisée autour des activités de pleine nature (préparation du projet Life OFB, outdoorvision avec le PNRSN), évaluation de l'impact de la marque...). Le partenariat a pris aussi tout son sens à l'occasion de la réalisation de l'étude marketing sur les Parcs alpins (régionaux et nationaux), sa mise en oeuvre s'appuyant sur ces marques.

6.7 ASPECTS JURIDIQUES ET LÉGISLATIFS

Protection des systèmes de noms de domaine Internet en adresse IP

Il est apparu nécessaire de protéger l'identité numérique de « Valeurs Parc » pour éviter le cybersquatting. La protection se double d'un renforcement du référencement des outils web.

Les noms de domaines liés à la marque commerciale www.consommer-parc et www.valeurs-parc sont réservés à l'usage national et ne sont pas déclinable par Parc, pour concentrer le trafic sur la base de données collectives sur le site Internet de la Fédération.

De la même manière que pour les noms de domaine, les Parcs ont été invités à procéder à la réservation de comptes sur les principaux réseaux sociaux. Par cohérence, il a été conseillé d'utiliser la partie nominale du nom de domaine pour le nom d'utilisateur et d'utiliser le même nom d'utilisateur pour tous les réseaux sociaux : @parc_nomparc et @parc.naturel.nomparc

6.8 ATTRIBUTION DE LA MARQUE

La Commission « marque » a validé les projets de marquages proposés par les Parcs lors des 5 réunions organisées en 2021. 39 projets de marquage ont été présentés par 22 Parcs.

Depuis le lancement de la nouvelle marque, près de 170 projets de marquage nouveaux ont été présentés par des Parcs. La moyenne par Parc est de 45 bénéficiaires, avec environ 300 types différents de conventions d'utilisation. À noter que 2/3 des bénéficiaires sont des prestataires touristiques, 29 % des agriculteurs et 6 % des artisans.

Tourisme (20 projets)

- Hébergement en Narbonnaise en Méditerranée
- Hébergement/restauration en Mont-Ventoux
- Prestations accompagnées en Guyane
- Prestations accompagnées en Médoc
- Prestations éducatives en Guyane
- Prestations accompagnées en Mont-Ventoux
- Visite de site en Guyane
- Visite de sites de découverte en Ballons des Vosges
- Restauration en Narbonnaise en Méditerranée
- Marquage de séjours touristiques par des agences travaillant sur plusieurs Parcs
- Nouveau TO : Septentrion dans les 5 Parcs des Hauts-de-France (5 séjours)
- Élargissement de l'offre d'Escursia : 6 séjours sur 4 Parcs (Sainte-Baume, Luberon, Alpilles, Camargue)

Agriculture (10 projets)

- Miel en Médoc
- Miel en en Loire-Anjou-Touraine
- Petites productions agricoles en Brière
- Élevage herbivore en Vosges du nord
- Élevage monogastrique dans le Vercors
- Produits laitiers en Marais poitevin (précision du référentiel cadre élevage herbivore)
- Plantes, fruits, fleurs, légumes en Millevaches en Limousin
- Farine en Marais poitevin (complément de marquage existant)
- Productions végétales en Aubrac
- Vin en Sainte-Baume

Artisanat (9 projets)

- Bière dans les Ballons des Vosges
- Bière en Gâtinais français
- Savons en Caps et Marais d'Opale
- Artisanat d'art en Guyane
- Artisanat d'art en Sainte-Baume
- Eau en Périgord-Limousin
- Activité liée à l'économie circulaire en Pyrénées Ariégeoises
- Grès dans les Vosges du Nord
- Pierre sèche en Pyrénées catalanes

Économie et tourisme

La Commission « Économie et tourisme » présidée par Michel Gros, président du Parc de la Sainte-Baume s'est réunie le 21 avril et a traité les thèmes suivants :

- **L'appui à l'émergence d'activités innovantes**
- **La poursuite de la feuille de route sur « Économie et biodiversité » et en particulier suite à la formation « empreinte des entreprises sur la biodiversité »**
- **Le projet « Destination Parcs »**
- **Le tourisme nature au sein des Parcs naturels régionaux illustré par la démarche inter-Parcs en matière d'ornithologie**
- **Le développement maîtrisé des activités de pleine nature**

7.1 CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

La Fédération a participé activement au Plan de relance du gouvernement.

Fonds tourisme durable

La Fédération a poursuivi sa participation au comité national de concertation du Fonds Tourisme Durable piloté par l'Ademe pour mobiliser les Parcs pour mettre en œuvre le dispositif sur les territoires. Après l'aide à la candidature pour accompagner les restaurateurs et hébergeurs, la Fédération a facilité la diffusion de l'appel à projets slowtouristiques.

Plan de reconquête et de transformation du tourisme

Suite à des auditions menées par des représentants des ministères de la Transition écologique et de la Culture, la Fédération a proposé 2 mesures :

- sur le plan de développement à 3 ans du projet « Destination Parcs » ;
- sur l'appui à l'ingénierie territoriale dans les Parcs afin d'accompagner la professionnalisation, la mise en réseau, la promotion des acteurs touristiques et de mettre en place des partenariats efficaces avec des acteurs touristiques (Office de tourisme, Comité départemental du tourisme, Comité régional de tourisme, collectivités) dans le cadre d'une complémentarité de missions et de compétences.

Dispositifs « montagne »

Le dispositif croise des objectifs d'attractivité touristique des territoires de montagne, d'adaptation de leurs activités touristiques, de promotion d'un tourisme respectueux de la biodiversité, de développement de filières locales de la fourche à la fourchette.

La Fédération a été sollicitée à plusieurs reprises pour des auditions. Elle a contribué à la mission « Avenir du tourisme rural » en juin et celle de deux parlementaires portant sur « Le tourisme de montagne et le changement climatique » en décembre.

7.2 ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS

La Fédération a poursuivi l'accompagnement des Parcs sur les enjeux de renouvellement du tissu économique et d'appui à l'innovation au travers des projets d'entreprises atypiques qui contribuent à la transition énergétique et écologique.

Appui méthodologique à des démarches entrepreneuriales

La Fédération a accompagné la capitalisation et le transfert d'expérience avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Ecooparc, fabrique à projets dans le Parc des Ballons des Vosges. Le partenariat engagé avec la SCIC et le Parc des Ballons des Vosges vise à aider les Parcs en matière de projets collectifs d'utilité territoriale (collectifs de porteurs de projets économiques à plus-value sociale et environnementale). Ecooparc s'est doté d'un incubateur qui a lancé un appel à initiatives pour accompagner une demi-douzaine de projets engagés en matière d'économie circulaire, dont l'Institut européen de la Transition, une éco-ferme artisanale, une entreprise proposant des toilettes sèches, des cantines éco-responsables. Des livrets d'expérience seront produits et des webinaires seront réalisés en 2022.

L'outillage des Parcs volontaires dans le travail d'émergence d'activités s'est aussi poursuivi notamment dans le cadre du dispositif « EnTer » proposé par la Caisse des Dépôts/Territoires conseils (projet de réouverture d'une épicerie rurale dans le Parc du Haut-Languedoc).

Promotion d'entreprises innovantes

Pour la 3^e année consécutive la Fédération s'est associée à l'opération « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre ». Il s'agit d'un concours à la création d'entreprises en milieu rural orienté sur des projets innovants à différentes titres (technologiques, sociales, environnementales, commerciales / marketing...).

Quarante candidatures d'entreprises au sein de 21 Parcs ont été examinées pour la 3^e édition. Différents secteurs d'activité sont couverts : entreprises de services (formation, prestations, énergie, mobilité, commerce), activités artisanales et petites industries, des activités agricoles et des entreprises touristiques.

Six entreprises ont été nominées au prix spécial « Parc naturel régional ». Les nominés ont fait l'objet d'une importante valorisation presse, radio nationales et les réseaux sociaux, magazine Parcs. Le jury « Parc », a désigné lauréate 2021, l'entreprise « Chanvre & Co - Le Mouton Givré » installée dans le Parc des Causses du Quercy. Elle fabrique des articles de mode (sac isotherme) éco-responsable, durable, breveté en matières naturelles et fabriqué en France. La remise des prix s'est déroulée le 28 mai au Pont du Gard en présence des nominés du prix « Parc », des autres lauréats et de grands chefs d'entreprise.



Bilan des 3 éditions

Au total, ce sont 118 entreprises qui se sont portées candidates au prix spécial « Parc naturel régional ». Beaucoup d'entreprises répondent à une problématique du territoire ou à des besoins de ses habitants : isolement et mobilité des habitants, accès au logement, gestion des espaces et milieux, développement d'une offre culturelle, accessibilité à des produits locaux, production d'énergie renouvelable par la participation des habitants.

Le fonctionnement ou parfois la conception même de l'entreprise (structure coopérative) présente un caractère collectif. Plusieurs personnes sont impliquées dans le portage (projet privé et même public / privé de SCIC). Dans quasiment tous les cas, un lien a été développé avec des acteurs locaux : développement d'autres activités en commun, adhésion à des collectifs (groupement d'employeurs, cluster et réseau, association locale, partenariat avec associations d'entreprises, participation plateforme collaborative). Beaucoup de dirigeants ont des perspectives de développement à court et moyen terme mobilisant des levées de fonds pour accompagner une croissance de l'activité et de l'emploi (3,5 emplois en moyenne). Le développement d'un grand nombre des entreprises s'est appuyé sur un ancrage territorial soutenu par les institutions locales (commune, EPCI, Parc, Département...). Parmi les candidats dans les Parcs : 23 % ont bénéficié d'un prêt d'honneur d'une plateforme d'initiatives locales.

Quasiment toutes sont l'occasion de valorisation de ressources locales (bois, patrimoine culturel, savoir-faire, matières premières, biodiversité, énergie, ciel).

Il n'est pas surprenant de constater que la quasi-totalité des projets se caractérise par une attention particulière portée à la notion de développement durable et solidaire. Cela se traduit par l'engagement dans le bio, dans l'économie circulaire, la RSE, la prise en compte d'une forte dimension sociale (dépassement du handicap, qualité de vie au travail, partenariat avec structure d'insertion par le travail, démarche participative), activité focalisée sur des milieux naturels et préservés, valorisation de la biodiversité, processus de gestion durable.

L'innovation est présente de différentes manières dans les entreprises candidates : autour du produit/service et de l'usage, en matière sociale et environnementale mais aussi dans le domaine de procédés et de l'organisation de l'entreprise et même en marketing / commercial, en technologies et en modèle d'affaire.

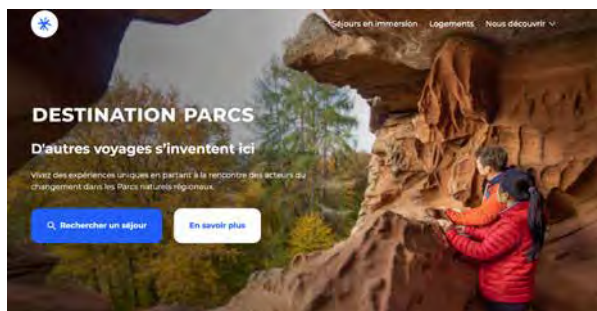
7.3 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre d'un travail conjoint entre les commissions « Économie et tourisme » et « Biodiversité et gestion de l'espace », la Fédération a poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route sur le thème « Biodiversité et économie » de 2017 dans un souci de formation des chargés de mission des Parcs sur le thème « Empreinte des entreprises sur la biodiversité ». La formation a été organisée en 2 sessions : l'une en décembre 2020 et la seconde en janvier 2021.

Dans le prolongement de la formation, la Fédération a construit un projet visant à aider des Parcs volontaires à expérimenter auprès de leurs entreprises une démarche de prise en compte de la biodiversité, en priorité des entreprises de petite taille déjà en relation avec les Parcs. La proposition d'action à conduire a été transmise à l'OFB pour aider à sa mise en place.

7.4 DESTINATION PARCS

La Fédération a poursuivi la mise en œuvre du cadre stratégique de 2017 essentiellement au travers le projet « Destination Parcs ». L'objectif est de commercialiser des offres touristiques originales issues des territoires de Parc, pour générer des flux supplémentaires qualifiés, plutôt sur les ailes de saisons, représentatives des valeurs portées par les Parcs (« Utopie rurale ») et en particulier leur engagement sur les transitions (Une autre vie s'invente ici), génératrices de plus-value pour les acteurs sur les Parcs.



Choix d'un entrepreneur partenaire

Fin 2020, la Fédération des Parcs a lancé le concours « Un entrepreneur pour destination Parcs », appel à candidatures pour retenir un opérateur privé dans le cadre du projet avec le soutien de Slowtourisme Lab. À son terme :

- 76 candidatures ont été enregistrées le 19 février ;
- 10 ont été pré-sélectionnées pour une audition de 10 minutes le 1^{er} mars ;
- 6 ont été retenues pour présenter leur projet devant un jury d'experts le 9 mars ; ces candidats ont pu bénéficier de conseil d'experts et de temps d'échanges avec les Parcs et l'équipe de Slow Tourisme Lab' pour ajuster et bonifier leur proposition du 3 au 5 mars.

Le jury a retenu un binôme d'opérateurs « Odysway et Green Trip » comme lauréat du concours « Un entrepreneur pour Destination Parcs » dans la perspective de créer une nouvelle entreprise destinée exclusivement à « Destination Parcs ». Une feuille de route validée par toutes les parties prenantes du projet a été rédigée. Les étapes de la mise en œuvre du projet ont été identifiées et ont débuté à partir de mai 2021.

Formation Sprint Design

Une formation a été organisée pour aider les Parcs à construire le design des offres Utopie Rurale en lien avec l'entrepreneur. Elle a été animée par Emy Digital.

La séquence de Sprint Design s'est déroulée courant mai (7 séances de travail animées par Emy Digital). Elle a regroupé 25 participants issus des 15 Parcs pionniers. La production finale dite « canevas d'offres » intègre une analyse approfondie des cibles de clientèle qui avaient été identifiées comme prioritaire, la valeur ajoutée, le fil conducteur et les éléments différenciants des offres Utopie rurale, pour déboucher sur « les indispensables » et les « bonus » en termes de contenu d'offre. Le document final, finalisé en juillet, constituera le cadre de coopération entre Odysway — Green Trip pour élaborer les propositions de séjours mises en vente sur la plateforme. Il intègre les points de cohérence avec les critères de la marque « Valeurs Parcs ».

Définition d'une stratégie branding et communication

Il s'agissait de choisir le nom de la plateforme qui portera les offres Utopie Rurale et les premiers éléments de communication. Suite aux séquences de créativité et de test, les propositions portées au choix du bureau ont été validées. Nom de la plateforme : Destination Parcs ; slogan : « D'autres voyages s'inventent ici ».

Définition du cadre juridique

L'objectif est de déboucher d'ici juin 2022 sur une organisation pour la commercialisation stabilisée et sécurisée juridiquement.

Deux études ont été lancées à partir de septembre : une sur les modalités de participation de la Fédération à une société, une autre sur le choix de la structure juridique de l'entreprise et le contenu du pacte d'associé.

La mise en marché des offres test de séjours et d'hébergements

Le travail s'est engagé entre les opérateurs retenus et les Parcs pour la création des premières offres tests : 12 séjours et 36 hébergements, commercialisés sur le site www.destination-parcs.fr

La phase de test de mise en marché des offres Utopie Rurale a débuté avec le lancement de la plateforme numérique le 24 novembre. Elle se déroulera jusqu'en juin 2022.

7.5 MAITRISE DES FLUX TOURISTIQUES ET D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

L'attractivité renforcée des Parcs dans le contexte sanitaire met en lumière les opportunités et les risques liés à la fréquentation accrue. Des solutions sont possibles afin de favoriser un développement maîtrisé des flux de visiteurs qu'ils soient touristiques ou en relation avec la pratique de sports de nature.

La Fédération s'est engagée sur ce thème en questionnant les Parcs sur la situation sur leur territoire, les actions déjà conduites et les velléités des Parcs dans le futur, et en organisant une réunion inter-Parcs sur ce thème le 13 juillet dernier qui a réuni 36 chargés de mission.

Elle a permis d'évoquer plusieurs démarches permettent de répondre à ces enjeux :

- Connaissance et cartographie des flux
- Information et sensibilisation des publics
- Aménagements répondant aux questions de surfréquentation
- Construction d'offres dans les Parcs porteuses en elles-mêmes d'une gestion vertueuse

Connaissance et cartographie des flux

En 2021, la Fédération a commencé à travailler sur des outils d'observation des flux et de sensibilisation. Elle s'est associée au ministère des Sports et au Pôle national ressources de Sports de nature dans la phase d'expérimentation de « Outdoor Vision ». L'objectif est de mettre à disposition des données GPS générées par les pratiquants outdoor à travers une plateforme informatique permettant leur exploitation à différentes échelles de territoires, pour analyser différents types de pratiques, différentes temporalités.

Cette plateforme s'appuie sur des partenariats avec des gestionnaires d'application outdoor comme Visiorando avec lequel un accord d'utilisation gratuite des données générées sont passés, moyennant l'accord du pratiquant. Le réseau des Parcs du Massif central (IPAMAC) fait partie des premiers partenaires de ce projet à travers la problématique de comptage des itinérants développé dans le cadre du Labo des Itinérances. Une première phase d'expérimentation de l'outil a été déployée sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Des réunions de travail ont associé la Fédération sous le pilotage du pôle de Ressources National des Sports de Nature depuis la fin de 2020.

Il est prévu en 2022 de développer cet outil sur d'autres territoires volontaires. Dans ce cadre, la Fédération envisage d'inciter une demi-douzaine de Parcs à s'inscrire dans ce programme.

Information et sensibilisation des publics

La Fédération s'est rapprochée de la Ligue de protection des oiseaux dans le cadre de la mise en œuvre de Biodiv'sports. Il s'agit d'un outil de sensibilisation qui vise à créer de la concertation et du dialogue entre les acteurs usagers des sites naturels (croisement entre recensement de sites fragiles et données de flux de fréquentation). Le programme a commencé à être mis en place sur la région Auvergne Rhône Alpes depuis 2016 avec participation de Parcs (Massif des Bauges, Chartreuse, Vercors, Haut-Jura).

Une veille de dispositifs numériques visant à informer les visiteurs sur la (sur)fréquentation de sites et à les encourager à découvrir d'autres sites moins fréquentés a permis d'organiser des réunions de présentation d'outils comme « Affluences ».

7.6 DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

D'autres partenariats ont été engagés ou confortés avec des réseaux d'acteurs et prestataires :

- **Qualinat** (guide nature) : travail en commun pour croiser les référentiels de la marque « VPNR » et les exigences « Qualinat » et perspective de formation commune auprès de guides
- **Stations vertes** (collectif de communes) : action de communication croisées sur les supports des 2 partenaires
- **École du trail** (association de promotion et de formation pour public jeune) : perspective de rapprochement dans le but de sensibiliser le jeune public aux pratiques vertueuses de trail
- **Clévacances** (réseau d'hébergements) : projet de partenariat autour des hébergeurs dans les Parcs affiliés à Clévacances
- **IREST** (structure travaillant sur le tourisme au sein de l'université Paris-Sorbonne) : mise en œuvre d'ateliers conduits par des groupes d'étudiants en master sur des Parcs volontaires
- **Defismed** : écotourisme culturel sur les régions méditerranéennes
- **ADN** : projet de rapprochement avec les Parcs (OT, CDT, CRT)

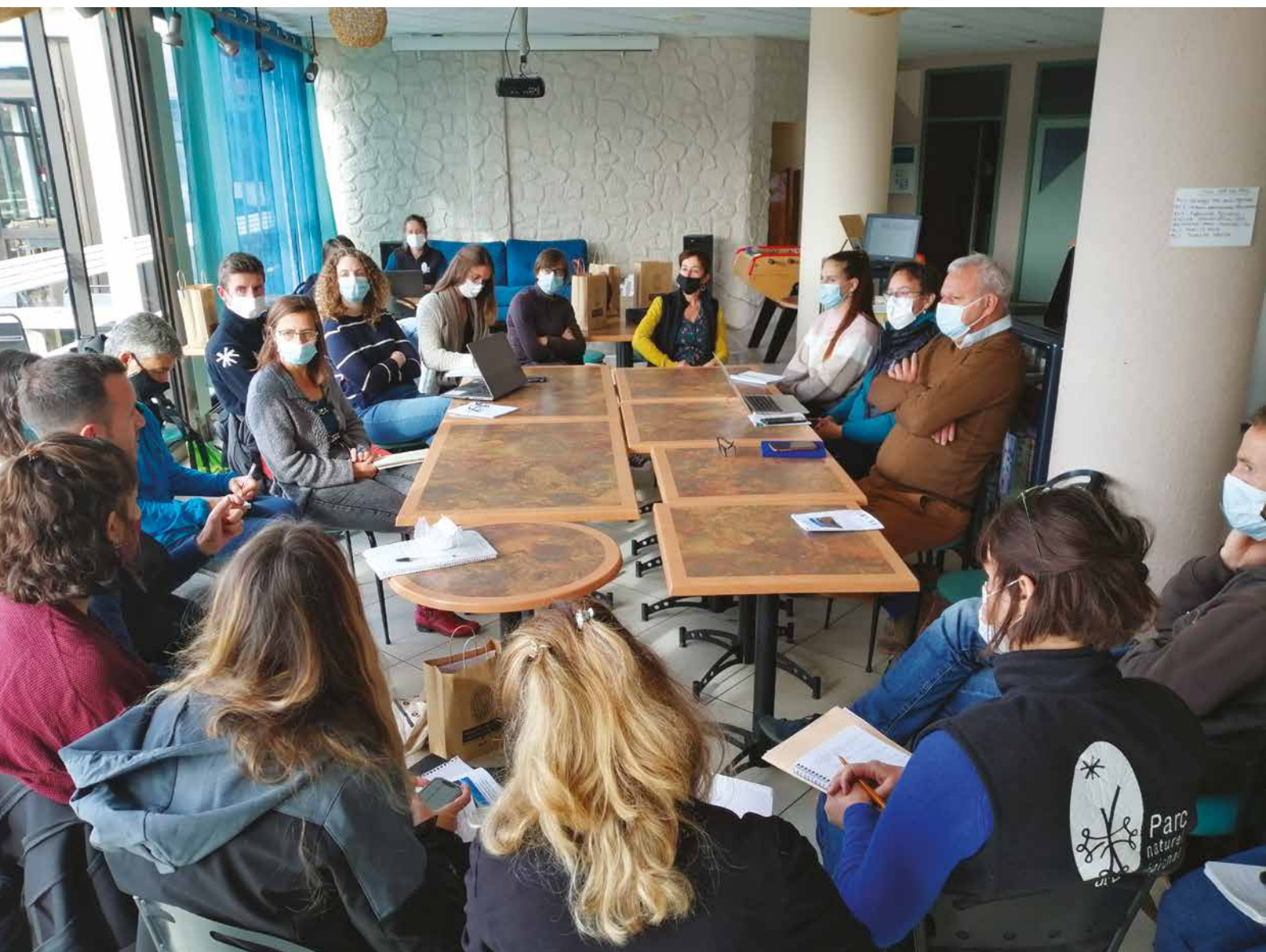
7.7 ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

Le séminaire annuel destiné aux chargés de mission tourisme des Parcs s'est déroulé du 6 au 8 octobre dans le Parc du Haut-Languedoc. Il a réuni une soixantaine de personnes.

Comme d'habitude, il s'agit d'un temps de travail inter-Parcs réunissant principalement des techniciens (chargés de mission « Tourisme », « Activités de pleine nature ») tout en associant quelques partenaires dans une logique de contribution et d'échange (Parcs nationaux / OFB, LPO, Pôle ressources national Sports de nature, partenaires entreprises de Destination Parcs (Odysway et Green Trip) et partenaires du Parc en Occitanie : Comités régionaux de tourisme et acteurs locaux).

Le séminaire marie des logiques d'échange et de formation (sous l'angle de l'acquisition de connaissance et de compétences).

Séminaire Parc du Haut Languedoc



Agriculture et alimentation

La Commission Agriculture et alimentation présidée par Guislain Cambier, président du Parc de l'Avesnois s'est réunie en visioconférence les 9 mars et 1er juillet. Une pré-commission rassemblant président, vice-présidents et directeurs référents a permis de préparer le travail en amont.

8.1 ALIMENTATION, LES PARCS, TERRITOIRES D'UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE

Appui au montage de dossiers Projet alimentaire territorial (PAT)

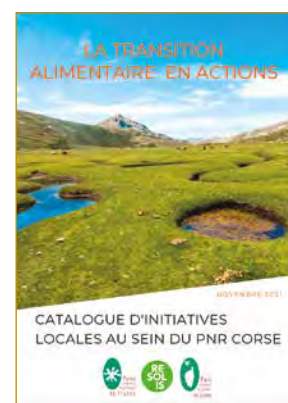
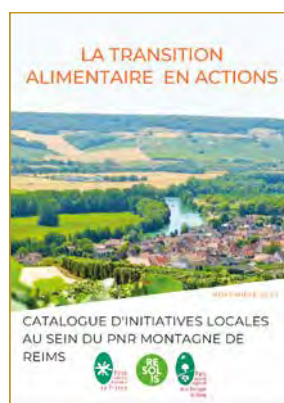
Forts de son plaidoyer « Les Parcs, territoires d'une alimentation responsable et durable » signé par tous les présidents de Parcs en 2019 et grâce aux crédits du plan de relance, les Parcs ont poursuivi leur travail sur cette question. La Fédération les ont appuyés avec l'aide de son partenaire Résolis afin de répondre aux appels à projet (réunion du 26 janvier 2021 et 17 mars avec le ministère de l'Agriculture). De nouveaux projets alimentaires territoriaux ont émergé dans les Parcs, d'autres ont été confortés.

Valorisation d'expériences et de méthode

Le travail et la méthode expérimentés en 2021 avec des Parcs pilotes ont été valorisés auprès des autres Parcs lors du séminaire agriculture et alimentation organisé dans le Parc des Boucles de la Seine normande. Ce Parc a été présenté comme modèle dans la mise en œuvre d'une démarche aboutissant à la création d'un PAT avec différentes étapes : repérage et mise en réseau d'initiatives, création d'une vision commune apte à favoriser un basculement culturel avec le scénario Afterres 2050, création d'une boussole du territoire à partir d'un traitement des données statistiques et lancement du PAT avec un forum ouvert. Des exemples d'initiatives repérées avec la méthode Résolis ont été mise en exergue dans un film inventer demain "Les ambassadeurs d'une alimentation locale en Boucles de la Seine normande". Cette expérience a également été valorisée lors des États généraux de l'habitat, les 25 et 26 novembre organisés avec l'Agence nationale des collectivités territoriales (cf. partie 10).

Catalogues d'initiatives et thématiques

Les différentes initiatives des Parcs pilotes sont répertoriées dans des catalogues d'initiatives et thématiques.



Échange sur les outils avec les Parcs

Le 13 décembre la Fédération a organisé une réunion avec une quinzaine de Parcs intéressés par la méthode mise en place avec Résolis.

Durant cette réunion la Fédération a présenté et discuté un Programme national en faveur de la « Transition agricole et alimentaire dans les Parcs ». La caisse des dépôts a présenté son appui aux collectivités. Enfin, le MTE a présenté une démarche d'auto-évaluation environnementale des PAT et proposé un accompagnement de cette méthodologie, en partenariat avec le Cerema

Valorisation à l'international

Une mission exploratoire avait été réalisé en 2019 afin de renforcer les liens sur l'alimentation avec le Québec. Cette mission s'est concrétisée en 2021 avec un projet de coopération décentralisée entre la communauté métropolitaine du Québec, l'université de Laval au Québec, le Parc des Boucles de la Seine normande, les deux métropoles de Rouen et du Havre. La Fédération est associée à ce partenariat. Le 23 novembre, a été organisé un premier webinaire "Quelles initiatives dans les territoires pendant la crise sanitaire ?"

C'est dans le cadre d'une étude menée par Résolis sur la résilience avec la Fédération et d'autres partenaires comme Terres en ville, Let's food Cities, le CFSI ou le Labo de l'économie sociale et solidaire que la Fédération souhaite approfondir quelques expériences qui ont perduré dans les Parcs et un tirer les enseignements. Une enquête a été lancée fin décembre pour repérer les plus pertinentes à étudier.

Projet sur la gouvernance et les liens avec la recherche

Enfin, sur le sujet de la transition agricole et alimentaire, dans le cadre de l'accord cadre signé avec l'INRAE, l'Institut Agro et AgroParisTech, un projet auquel est associée la Fédération a vu le jour. C'est la projet CHARME « Chercheurs, chargés de mission et élus : nature des relations et modalités de collaboration au service de l'action publique dans les Parcs pour la transition agricole et alimentaire ». Ce projet est financé par la direction de l'appui aux politiques publiques de l'INRAE, et est coordonné par Sophie Madelrieux à l'INRAE. Un stage démarrera en février 2022.

8.2 AGROÉCOLOGIE : RENFORCER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ET FAIRE LE LIEN AVEC UNE ALIMENTATION RESPONSABLE, DURABLE ET RELOCALISÉE



La Fédération dispose d'une convention avec le ministère de l'Agriculture qui permet d'animer le réseau sur ce sujet. Dans ce cadre, elle diffuse deux fois par an, une lettre d'infos, Agroécologie Parcs, visant à mettre en valeur les actions de notre réseau sur le sujet. Les lettres portaient respectivement sur :

- L'évolution du référentiel agricole de la marque "Valeurs Parc naturel régional"
- Les messicoles

Durant l'année 2021, la Fédération a conforté le partenariat avec la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB). Les Parcs ont été invités aux séquences du projet filterbio porté par la FNAB :

- **18 mars "Comprendre les filières agricoles et leur impact"** (10 Parcs inscrits)
- **23 mars "Comprendre la spécificité des filières agricoles biologiques"** (10 Parcs inscrits)

Sur base de l'enquête réalisée en 2020, la Fédération a construit avec la FNAB une convention partenariale qui sera signée en 2022.

La convention de partenariat avec l'INAO a été renouvelée pour 3 ans. Une visioconférence d'échange avec les délégations INAO a été organisée le 8 avril (44 participants).

Le 16 février, la Fédération a organisé un webinaire afin de faire le point sur la certification Haute valeur environnementale.

Dans le cadre du Plan de relance et du programme « Planteons des haies », une réunion d'information des chargés de mission a été programmée le 19 février avec l'appui du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le 10 juin, la Fédération a réuni des Parcs avec le collectif TRICOLOR (15 participants). À travers ce collectif, il s'agit de renouer le dialogue entre éleveurs de moutons, métiers de la transformation de la laine et mise sur le marché final. Les Parcs sont en première ligne sur cette question qui n'est pas uniquement économique. Il s'agit de sauvegarder des cultures locales, puisque l'on compte 58 races ovines en France, et ainsi de raconter des histoires à travers les produits.

La Fédération a mis en place un questionnaire en ligne pour mieux connaître la cartographie de la matière première produite par les différents éleveurs dans les Parcs.

Dans le cadre des Assises nationales de la biodiversité à Lieusaint, la Fédération a animé le 3 novembre un atelier « Faire émerger et conforter les pratiques agroécologiques favorables à la biodiversité » avec le témoignage du Parc des Caps et Marais d'Opale. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à cet atelier.

La Fédération a organisé un séminaire technique agriculture et alimentation avec une introduction en visioconférence le 3 septembre (42 participants) et un séminaire en présentiel du 7 au 9 Septembre 2021 sur le Parc Boucles de la Seine normande (65 participants). Des Actes ont été produits. Des expériences très intéressantes ont été présentées par le Parc d'accueil sur l'agroécologie, la filière bois en agriculture et l'alimentation qui ont fait réfléchir sur les manières d'appréhender la question agricole et alimentaire dans les Parcs.



8.3 PROJET VENAISON

La phase 1 de ce projet s'est achevée en août 2021, la phase 2 étant prolongée jusqu'à fin 2022. Les deux Parcs pilotes de ce projet, Ardennes et Ballons des Vosges ont poursuivi leurs actions avec l'appui de la Fédération. Une étude de faisabilité a été réalisée par une étudiante de l'ESA d'Angers. Elle portait sur le développement d'une filière de proximité de valorisation de la venaison sauvage sur le territoire des Vosges. Cette étude a proposé 3 scénarii de développement.

Le Parc des Ardennes a finalisé et présenté en comité de pilotage le 25 mai l'étude sur le potentiel de développement de la filière ardennaise. Suite à ce travail, les discussions se sont accélérées avec la ville-porte Charleville-Mézières, ainsi que la communauté d'agglomération Ardennes Métropole. Cette dernière vient de devenir propriétaire des anciennes triperies de l'abattoir communal, qui va être réhabilité en atelier de traitement et découpe de la viande de gibier, le maillon manquant pour créer une filière ardennaise française. L'objectif 2022 est de créer cet atelier, de sélectionner un exploitant, puis de lancer la collecte, la transformation et la vente du gibier pour la saison de chasse 2022-2023.

8.4 POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

Dans le cadre de la mission PAC & Aires protégées, la Fédération, le réseau des Parcs nationaux et l'OFB ont poursuivi un travail commun engagé dès 2019 visant à défendre une PAC plus juste, plus agroécologique, prenant mieux en compte les enjeux des territoires et des aires protégées.

La mission a permis une montée en compétence et un approfondissement des réflexions des Parcs sur la PAC et sa réforme, en concertation avec les directeurs référents, les agents des Parcs ainsi que leurs partenaires : des supports d'information et de consultation ont été mis à disposition des Parcs, plusieurs Groupe de travail (GT) inter-parcs ont été organisés sur le sujet MAEC et prairies, et la Fédération a également pris part aux GT de partenaires sur la PAC (zones humides, messicoles, infrastructures agroécologiques...). Le comité de suivi de la mission PAC & Aires protégées, qui s'est réuni une dizaine de fois au cours de l'année, a permis de préciser les positions communes portées par les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux.

La Fédération s'est également attachée à porter ces positions auprès des décideurs à travers divers actions de plaidoyer : en tant que partie prenante, elle a participé activement aux réunions de concertations et envoyé six notes de positions aux ministères de l'agriculture et de la transition écologique, elle a défendu les enjeux des aires protégées lors de rendez-vous avec les cabinets, et elle a soutenu certaines prises de positions de la plateforme Pour une autre PAC (dont la Fédération est membre) en faveur d'une PAC plus juste et plus agroécologique.

Ce travail d'approfondissement et de plaidoyer autour des enjeux PAC & aires protégées a été rendu visible grâce à diverses actions de communication : un article sur la PAC a été publié dans le magazine des Parcs d'avril 2021, un communiqué de presse a été publié pour défendre l'ambition agroécologique de la PAC, un séminaire PAC & Aires protégées a été organisé en juin 2021, et une intervention sur la PAC lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN. La Gazette des Communes a également publié un entretien avec le Président de la Fédération sur la PAC.

Bien que déçue par les arbitrages finaux, la Fédération continue de se mobiliser pour défendre un meilleur accompagnement des agriculteurs et des territoires vers l'agroécologie, dans la PAC ainsi que les autres outils de politique publique.

La mission « Forêt » est soutenue par l'OFB et le ministère de l'Agriculture dans le cadre de conventions pluriannuelles 2021-2022 autour de 4 grands axes :

1- Forêt et changement climatique

2- Nouvelles attentes sociales vis à vis de la forêt

3- Forêt et biodiversité

4- Autres actions transversales et animation du réseau « forêt » des Parcs

La commission Forêt, présidée par Jacques Charron, président du Parc des Boucles de la Seine normande s'est réunie le 25 mai 2021. Elle a été précédée par l'organisation d'une commission restreinte avec les nouveaux élus et directeurs référents sur les sujets forêt le 12 avril 2021. Cette nouvelle commission a permis de faire un point d'actualité national, d'échanger sur des sujets stratégiques ou nécessitant un positionnement de la Fédération et de présenter des actions menées par les Parcs et par leurs partenaires.

9.1 FORÊT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

La certification « compensation carbone »

La Fédération a travaillé sur les démarches d'acquisition de vieilles forêts dans le cadre du label Bas Carbone. La restitution du séminaire sur la dimension carbone et l'adaptation a été faite en janvier et février avec notamment des témoignages sur la démarche Sylvactes et sur la dimension stockage carbone. Une réunion de travail entre la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, la Fédération et le ministère de la Transition écologique a eu lieu le 10 février 2021. Elle a permis de présenter des actions réalisées dans ce domaine par les deux réseaux d'aires protégées et qui pourraient donner lieu au développement d'une méthodologie label Bas Carbone sur l'acquisition ou la préservation de forêt matures.

Des réunions d'information sont organisées en région pour échanger sur le sujet du label Bas Carbone afin de sensibiliser les Parcs à sa mise en œuvre sur différentes thématiques et notamment sur la question des forêts matures. Les premières réunions ont eu lieu avec la DREAL Grand-Est à destination des Parcs de la région les 14 et 22 octobre 2021.

Ce volet a été également engagé dans la suite de la réalisation de deux webinaires sur la question du carbone (28 janvier 2021 et 4 février 2021). Lors de ces webinaires ont pu être mises en avant les actions conduites dans les Parcs favorables au stockage du carbone en lien avec la Forêt et

la valorisation du bois notamment en architecture. Dans le cadre de cette action la Fédération a organisé un échange avec l'INRAE sur les questions de forêt et carbone, apporté des éléments d'information aux techniciens des Parcs via son intranet et contribué à un webinaire en mai 2021 avec Europarc sur les questions de carbone et de forêt.

Concernant le label Bas Carbone identifié lors du travail spécifique sur le carbone et les Parcs, des entretiens ont eu lieu avec I4CE (Institute for Climate Economics) et aussi avec le Ministère. La Fédération a participé à des réunions organisées par l'Ademe et par des partenaires financiers sur le sujet. Elle est aussi engagée avec plusieurs partenaires (dont la Fédération des conservatoires d'espaces naturels) dans le cadre d'un travail sur l'élaboration d'une méthode sur les forêts anciennes notamment avec la FCEN.

Enfin, des contacts ont été pris avec l'INRAE (avril 2021) concernant l'identification d'un sujet de thèse liant la question du carbone avec la gestion forestière. Une demande aux 58 Parcs a été lancée. Des pistes s'ouvrent notamment sur un projet associant carbone et l'ensemble des axes traités sur la Forêt. Il est proposé d'organiser un colloque national début 2023 en Normandie dans le cadre d'un programme de recherche sur l'évolution des services écosystémiques dans le contexte du changement climatique et de l'évolution induite de la sylviculture avec un focus sur les loisirs de nature et sur le fonctionnement des sols (biodiversité des sols et carbone). Il sera aussi l'occasion de faire le point sur le travail avec l'INRAE.

Guide sur les Solutions fondées sur la nature (SfN) en matière d'adaptation au changement climatique

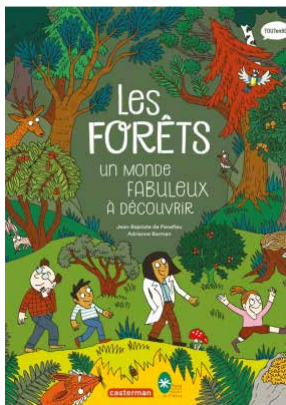
La Fédération s'est impliquée dans le recueil d'études de cas de SfN en forêt pour gérer les risques gravitaires et incendie, rédigé par le Comité français de l'UICN. Le projet de recueil a été présenté lors d'une réunion de la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » le 29 septembre 2021. La Fédération diffuse au sein du réseau des 58 Parcs, depuis août 2021, l'appel à recensement d'études de cas en lien avec le projet de recueil.

9.2 NOUVELLES ATTENTES SOCIALES VIS-À-VIS DE LA FORÊT

Développement de la démarche SylvoTrophée au sein des Parcs

Un groupe de travail a été créé au sein des Parcs pour étudier la proposition de rapprochement des sylvoTrophées avec une initiative nationale portée par l'entreprise MaForêt. Des discussions ont été engagées avec Olivier Forsans, directeur de MaForêt, afin d'avancer sur les conditions d'un éventuel partenariat.

Contribution à l'écriture d'une bande-dessinée « forêt », en partenariat avec Casterman



Lancé dès 2020, le projet de bande-dessinée dédiée aux espaces forestiers est bien avancé et sa sortie est prévue pour le 9 mars 2022. Cet ouvrage, édité par Casterman, s'inscrit dans la collection « Tout en BD » — Les Sciences en BD. Jean-Baptiste de Panafieu assure le scénario et Adrienne Barman l'illustre.

La Fédération et le Parc du Périgord Limousin (initiateur du projet) ont travaillé avec une trentaine de Parcs pour faire remonter leurs différentes remarques à chaque étape d'écriture et ont précommandé près de 3 000 exemplaires de la BD en préachat dans le cadre d'une convention passée entre Casterman. Le travail le plus important a été réalisé au moment du scénario pour lequel un temps d'échanges a été organisé le 25 mai 2021 à partir de la compilation des remarques des Parcs partenaires. Ces discussions ont donné lieu à la version de travail du storyboard. La mise en dessin a débuté début septembre.

Animation du volet « forêt-bois » des défis « Famille à biodiversité positive »

Un questionnaire d'enquête a été rédigé afin d'identifier les Parcs ayant déjà réalisé des actions de sensibilisation du grand public sur la consommation de produits bois et de rassembler les outils pédagogiques et de sensibilisation utilisés. À l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN de septembre, des contacts ont été pris avec l'association Envol vert pour établir un partenariat dans le cadre du Défi. L'association a en effet mis au point un quizz intéressant, permettant de calculer son « empreinte forêt » (impact de sa consommation quotidienne sur les forêts naturelles).

Un partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité est en cours de formalisation pour la rédaction, en 2022, de « fiches de cadrage » basées sur les données produites par la science. Une des fiches de cadrage portera sur « Biodiversité et forêt-bois ». Elle sera constituée de trois parties : explication des liens entre biodiversité et consommation de produits bois, liste des outils pédagogiques et de sensibilisation pouvant être utilisés et exemples d'actions concrètes que les familles peuvent réaliser pour réduire leur « empreinte biodiversité forestière ».

Un volet « forêt-bois » sera proposé aux Parcs pour la 2^e édition du Défi en 2022.

Contribution au documentaire « Êtres en transition »

Un soutien a été apporté au réalisateur du documentaire « Êtres en transition » pour la définition d'une séquence sur le thème « forêt-bois ». Cette séquence a pu être tournée à l'été 2021 dans deux Parcs, celui de la Chartreuse et celui du Morvan. Divers acteurs de la filière ont été filmés, du groupement forestier jusqu'à l'habitant d'une maison en bois, en passant par le charpentier. Le documentaire, dont la Fédération est partenaire et qui bénéficie d'un soutien financier de l'OFB, a été présenté en avant-première lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN.

9.3 FORÊT ET BIODIVERSITÉ

État des lieux sur les Paiements pour services environnementaux (PSE)

Un premier état des lieux des PSE existants en forêt dans les Parcs a été établi. Une note a été diffusée aux 58 Parcs en octobre 2021 pour compléments. Elle a été aussi présentée en décembre 2021 lors d'un webinaire inter-Parcs « PSE en forêt dans les Parcs », qui a été l'occasion de partager le retour d'expérience de deux Parcs dans la mise en œuvre de PSE en forêt. La note a été transmise aux agents du MTE et de l'OFB chargés de la rédaction d'une mesure intitulée « Étendre l'expérimentation des PSE aux PSE forestiers », qui devrait figurer dans la future Stratégie nationale pour la Biodiversité 2021-2030 (SNB3).

Mise en réseau des « marteloscopes »

La Fédération a pris la décision d'étudier la possibilité d'un rapprochement avec l'Office national des Forêts pour travailler sur une version « Parcs » de l'application marteloscope mise en place dans le Parc de Chartreuse, en forêt de Sénard et bientôt en Normandie.

Après un premier travail de maquettage réalisé par un prestataire et une estimation financière du coût de développement, une visite terrain a été programmée le 16 novembre au Col de Porte en Chartreuse pour présenter l'application ONF et voir de quelle manière l'outil pourrait être décliné au sein des marteloscopes existants dans les Parcs.

En parallèle, des discussions sont en cours à l'échelle nationale sur un partenariat ONF – Fédération des Parcs sur ce sujet. Celui-ci pourrait aboutir au développement par la Fédération de modules dédiés notamment sur la biodiversité.

9.4 ACTIONS TRANSVERSALES

Animation du réseau « Forêt » des Parcs

L'animation du réseau Forêt de la Fédération a porté sur des échanges d'informations mail inter-Parcs, notamment sur les sujets suivants : forêt et climat, offres d'emplois et de stages, retour d'expérience sur la conception et l'installation de « marteloscopes ».

Le réseau Forêt est régulièrement tenu informé des actualités sur la thématique forêt filières bois et des retours d'expériences sont également sollicités pour alimenter des réflexions nationales. Le réseau permet également des discussions entre Parcs sur ces sujets.

Il est programmé la mise en place de groupes de travail ouverts aux Parcs volontaires sur différents sujet : biodiversité forestière pour alimenter le programme LIFE BTP, Label Bas Carbone, Sylvotrophée, marteloscope.

Enfin une enquête à destination de l'ensemble des Parcs est en cours de finalisation sur la thématique de la sensibilisation des publics à la forêt et à la filière bois.

Actions inter-réseaux

La Fédération a contribué en 2020 à l'écriture d'un article portant sur les « vieilles forêts », article paru courant 2021 dans un numéro spécial de la Revue forestière française qui valorise les actions des Parcs en la matière.

Elle a contribué à la révision du référentiel FSC (Forest Stewardship Council) : participation à la réunion de concertation nationale le 22 juin et aux réunions du groupe de travail ; et à la révision du référentiel PEFC : participation au forum des parties prenantes et à différents groupes de travail thématiques.

Elle a répondu aux sollicitations suivantes :

- **Expertise Coupe Rase et Renouveau Forestier** en contexte de changement climatique. Participation au comité des utilisateurs. Premier atelier organisé le 7 juillet 2021.
- **Cartographie des forêts subnaturelles** pilotée par le ministère de la Transition écologique : 3 ateliers de travail ont été organisés en mai et juin 2021.
- **LIFE BTP préparatoire à un LIFE Stratégique Nature** : un appel à contributions auprès du réseau Forêt des Parcs est lancé pour recenser les actions réalisées par les Parcs pour la prise en compte de la biodiversité forestière (LIFE BTP). La Fédération a participé au premier séminaire de co-construction du projet LIFE Stratégique Nature le 8 octobre 2021.



Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie

La commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie a été présidée en 2021 par Philippe Gamen président du Parc du Massif des Bauges ; Séverine Casasayas directrice du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes en a été la directrice référente.

L'ensemble des actions a été réalisé en partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition écologique, de la Cohésion des Territoires, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, RTE et GRTgaz.

10.1 URBANISME ET PAYSAGE

Les actions 2021 ont été traitées avec les approches suivantes : une publication trimestrielle du Lien paysage urbanisme et architecture, l'organisation de huit webinaires, un séminaire annuel dans le Parc des Ballons des Vosges et une étude sur les pratiques des Parcs en matière d'aménagement du territoire.

Le Lien Paysage, urbanisme et architecture



Quatre numéros ont été diffusés. Cet outil de communication s'adressant essentiellement aux techniciens du réseau aménagement du territoire des Parcs naturels régionaux, a permis de valoriser des pratiques et d'évoquer concrètement les attentes et les demandes des territoires. Il facilite le transfert d'expériences et identifie des besoins de

positionnement du réseau des Parcs. Il donne aussi des informations sur le contenu de certains appels à projets ou appels à manifestation avec des appréciations particulières émises par les organisateurs de ces dispositifs comme par exemple pour le plan Avenir Montagne. Enfin son agenda précise les temps importants d'échanges du réseau. Les numéros sont téléchargeables sur le site internet de la Fédération ici.

Huit webinaires sur l'aménagement du territoire

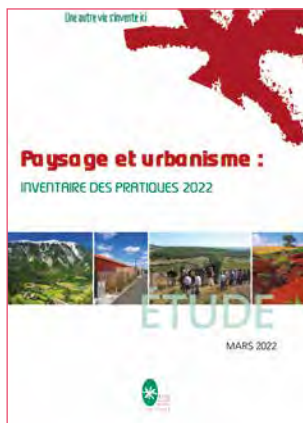


La Fédération des Parcs a organisé huit webinaires sur le thème de l'aménagement du territoire qui ont mobilisé en moyenne 80 personnes. Les thèmes du cadre de vie ont largement été développés et enrichis par des interventions d'experts et des échanges entre les agents, les élus, ainsi que les partenaires des territoires :

- Quels apports des Parcs à la loi climat ? (février)
- Appel à projets Plan de Paysage (mars)
- Les ateliers hors les murs en renfort du programme Petites Villes de Demain (avril)
- La plus-value des résidences d'architectes pour l'aménagement du territoire (mai)
- Habitat léger et urbanisme dans les Parcs (juin)
- Biodiversité et urbanisme (juillet)
- Affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux (septembre)
- Le zéro artificialisation nette (ZAN) après la loi Climat (octobre)

Les synthèses de ces échanges sont disponibles sur le site internet de la Fédération.

Inventaire des pratiques en matière d'urbanisme et de paysage



La Fédération a actualisé l'inventaire complet des pratiques en urbanisme, paysage et architecture. Deux inventaires ont été réalisés au préalable, en 2006 et 2010. À cette époque, les réglementations Grenelle se mettaient en place et les Parcs commençaient à se positionner sur les thématiques d'aménagement du territoire. Depuis lors, de nombreuses lois (MAPTAM, NOTRe, Biodiversité, Climat et Résilience...) ont fait évoluer les pratiques : renforcement du rôle

des intercommunalités, affirmation du rôle des Parcs sur l'aménagement du territoire, développement des politiques publiques du paysage, objectif de « zéro artificialisation nette », sobriété énergétique et matériaux biosourcés...

Plus que jamais, les Parcs permettent de travailler sur le devenir des territoires ruraux, avec une réflexion collective et volontaire sur les thématiques du développement durable : revitalisation des centres-bourgs, création de filières de proximité (habitat, alimentation), qualité du cadre de vie (dont des espaces publics), nouvelles formes de travail (télétravail, entrepreneuriat, etc.), mise en valeur du paysage, valorisation des pratiques agricoles, travail sur les matériaux locaux et les savoir-faire, requalification de friches et du patrimoine bâti...

La Fédération a élaboré un questionnaire qu'elle a diffusé auprès des Parcs et lancé un appel d'offres pour un appui externe à l'élaboration de l'analyse. Chloé Frogier consultante en paysage et en urbanisme a été retenue. Ce travail est un moment précieux de partage et d'échanges afin de dresser un panorama fidèle de leurs actions. Ce questionnaire diffusé balaye les thématiques du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. En 2022 à partir de celui-ci et d'échanges avec les chargés de mission, des fiches par Parc seront produites ainsi qu'une synthèse générale, permettant de rendre compte des grandes tendances des actions des Parcs en matière d'aménagement du territoire ainsi que de mettre en avant des exemples d'initiatives et d'expérimentation qui répondent aux enjeux d'actualité. Une publication des pratiques est donc à venir.

Université populaire du cadre de vie

Il y a 6 ans, le réseau des Parcs a travaillé sur la création d'un outil favorisant la participation habitante. Un mémoire a été produit sur ce thème, et un séminaire technique a été organisé dans le Parc des Pyrénées Catalanes donnant lieu à la publication « Faut-il créer une Université populaire de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture ? Vers une conscience possible des territoires » en 2018. Ces deux étapes marquantes ont permis de confirmer le besoin d'avancer sur l'implication des habitants à leur cadre de vie et à la richesse locale en dehors des stratégies individuelles immobilières et foncières. On résumait à l'époque cette approche par la question suivante : Comment les habitants peuvent-ils vivre pleinement le territoire et que peuvent-ils y apporter pour le valoriser, a minima, comment mieux le connaître et en prendre soin ?

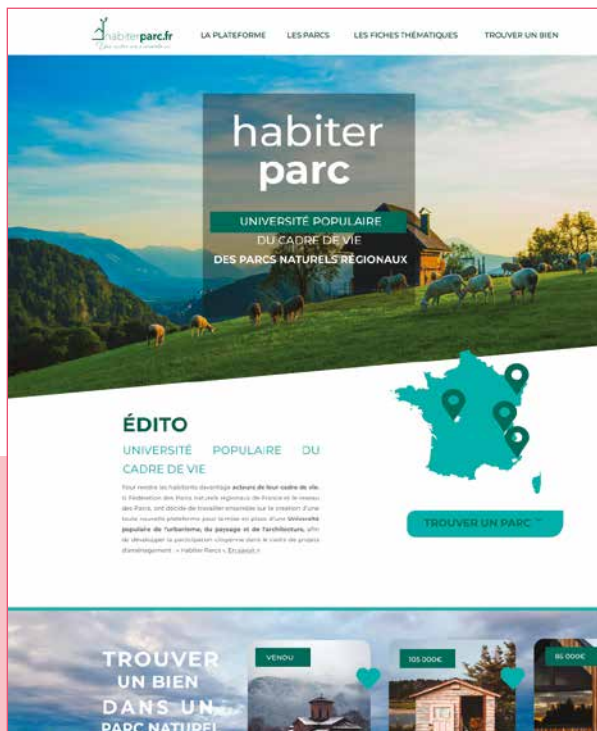
Il est très vite apparu que certains axes semblaient davantage stratégiques et porteurs que d'autres. En effet, l'habitat, l'alimentation, la culture et la nature dont le paysage, ont été identifiés comme structurants pour la qualité d'un projet local dans lequel l'implication des habitants en garantit aussi son fonctionnement. Cependant, très vite les Parcs ont eu conscience de leur gouvernance où finalement la participation habitante n'en est qu'à ses débuts. Pour les questions d'aménagement du territoire, des mots comme urbanisme demeurent vagues dans l'inconscient collectif, la valeur du mot architecture renvoie à des édifices d'exception, quant à celui de paysage, la population a tendance à le limiter à des cartes postales ou à s'en extraire. L'habitant ne se sent pas directement partie prenante, parce qu'il ne l'entend pas comme une donnée participant à la mise en cohérence de son cadre de vie, comme par exemple l'implantation d'éoliennes. On reste alors loin de la construction d'une stratégie en faveur du cadre de vie, et encore moins d'un « Projet local » au sens d'Alberto Magnaghi ; c'est-à-dire un projet de territoire qui entend répondre autant qu'il le peut, aux besoins des habitants à partir des ressources et des savoir-faire locaux. C'est à ce moment que les Parcs ont ressenti le besoin de créer un outil visant à rendre facile d'accès les enjeux autour du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture.

La plateforme “Habiter Parc”

La Fédération a créé la série de vidéos *Inventer demain*, présentant pour les premiers numéros, l'intérêt et la pertinence de l'université populaire pour ensuite mettre en avant des actions concrètes des territoires.

En 2021, le choix a aussi été fait de créer une plateforme internet “Habiter Parc”, qui à la fois présenterait des initiatives exemplaires d'implications des habitants au fonctionnement de leur territoire, notamment sur les questions d'habitat et d'alimentation. Pour que les territoires qui se sentiraient prêts à aller jusque-là, puissent mettre en ligne de l'habitat à rénover, afin de limiter l'étalement urbain par la construction neuve. Deux appels d'offres ont été lancés en 2021 par la Fédération, l'un pour tourner cinq clips *Inventer demain* et un autre pour créer la plateforme Internet appelé Université populaire du cadre de vie. Arnaud Jamin a été retenu pour réaliser les films et Terre de Pixels pour la plateforme Internet.

Quatre Parcs ont décidé de s'engager à expérimenter la plateforme. Il s'agira de trouver une façon judicieuse de structurer l'offre territoriale autour du cadre de vie afin de donner la possibilité aux habitants de contribuer d'une manière ou d'une autre au travers de petites annonces et de forums.



Les États Généraux de l'Habitat

La Fédération a organisé fin novembre les États Généraux de l'Habitat qui ont accueilli une centaine de participants à l'École nationale supérieure d'architecture du Val-de-Seine, avec de nombreux réseaux et partenaires des territoires dont la Fédération des SCoTs, le Creba, le collectif Paysages de l'après pétrole (PAP), Soliha, l'École de Chailot, la Fédération nationale des agences d'urbanisme, la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement...

Ces journées ont permis d'ébaucher les pistes d'un manifeste de l'habitat actuellement en cours d'écriture. Ce manifeste de l'habitat, permettra de proposer des pistes de travail concrètes pour renforcer les projets locaux et la qualité du cadre de vie. La question du paysage comme fil conducteur des politiques locales a été réaffirmée. Les axes stratégiques d'interventions retenus sont notamment l'organisation de filières de proximité autour du logement et de l'alimentation, la maîtrise de l'espace et la conservation de la nature, ainsi que le renforcement des liens entre l'enseignement supérieur et les territoires de projet. Les différents participants souhaitent un renforcement de la politique du développement rural ; à l'instar du programme Petites Villes de Demain, il a été proposé de créer un label Petits Villages d'Avenir.

La Fédération s'est aussi investie auprès des Petites Villes de Demain en participant aux premières rencontres annuelles organisées au Conservatoire national des arts et métiers et en intervenant lors des différents cycles de webinaires thématiques.



Ateliers territoriaux « Hors les murs »

La Fédération des Parcs a poursuivi le développement des ateliers territoriaux pluridisciplinaires « hors les murs » dans les Parcs naturels régionaux et les Petites Villes de Demain. Les Parcs naturels régionaux et les Petites Villes de Demain (PVD) ont été « secoués » par l'investissement et l'immersion d'étudiants de disciplines différentes qui, à partir des ressources du territoire, ont élaboré des orientations de développement. En lien avec les acteurs locaux, les habitants et les associations, les étudiants ont imaginés des scénarii prospectifs de développement sur le thème de la revitalisation.

À Sillé-le-Guillaume, l'atelier hors les murs a été fédérateur à l'échelle du bassin de vie, générant une forte mobilisation des acteurs locaux et des habitants. À Bourg Madame, l'atelier a fait la preuve que l'expertise étudiante en phase amont, oriente positivement les investissements. À Plombières-les-bains, cette démarche est venue en renfort d'une gouvernance participative et a permis de définir une stratégie globale de revitalisation dont les propositions seront traduites de manière opérationnelle. Un clip a été produit pour illustrer cette démarche : www.youtube.com/watch?v=5CORZxD3dzg

La Fédération a soutenu 9 ateliers hors les murs pluridisciplinaires, permettant à des étudiants en sciences politiques, agronomie, design, géographie, architecture, urbanisme et paysage de s'immerger dans des villages et des Petites Villes de Demain de Parcs naturels régionaux. Plus largement, la Fédération a animé ce dispositif auprès du réseau des Petites Villes de Demain aux côtés de l'Agence nationale des collectivités territoriales. Plus d'une centaine de Petites Villes de Demain ont été intéressés et près de 70 d'entre-elles souhaitent monter un projet. Dans ce cadre, la Fédération a réalisé une assistance à maîtrise d'ouvrage : identifier une problématique, des écoles volontaires, accompagner la recherche de financements et contribuer à la valorisation de l'atelier.

10 ateliers se sont déroulés en 2021 :

- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine (ENSAPVS) & l'université de Paris pour la création d'un atelier dans le Parc du Périgord Limousin.
- L'École d'Urbanisme de Paris & Agrocampus Ouest pour la création d'un atelier dans le Parc des Ballons des Vosges.
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) & l'université de Toulouse Jean Jaurès pour la création d'un atelier dans le Parc des Pyrénées catalanes.
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP) pour la création d'un atelier dans le Parc des Landes de Gascogne.
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie & l'Institut Polytechnique UniLaSalle pour la création d'un atelier dans le Parc des Boucles de la Seine normande.
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V) et Agro-ParisTech pour la création d'un atelier dans le Parc du Vexin français.
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSAN) et les Compagnons du devoir et du tour de France p dans le Parc du Haut Languedoc.
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et les Compagnons du Devoir et du Tour de France pour la création d'un atelier dans le Parc du Vercors.
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes pour la création d'un atelier dans le Parc naturel régional de Normandie Maine.



Hors les murs, PNR Normandie-Maine

Rencontre annuelle Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie



2021 fut l'année des retrouvailles des réseaux Urbanisme-Paysage et Énergie-Climat au cœur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, dans un contexte visible de changement climatique. Une cinquantaine d'agents a participé à trois jours d'échanges sur le thème « Paysage embarqué, une solution pour les transitions ». Le séminaire a alterné présentations d'experts, échanges de

pratiques et visites de terrain. Le fil conducteur de ce séminaire a été le paysage comme outil mobilisateur de mise en œuvre d'une politique territoriale. Cette rencontre a permis d'aborder des enjeux de reconquête des paysages, d'ouverture paysagère mais aussi d'adaptation de la forêt face aux impacts du dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité.



10.2 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

La Fédération a travaillé en 2021 sur :

- Les outils en faveur de l'engagement des Parcs dans la transition énergétique
- La traduction de ces ambitions énergétiques et climatiques dans le chantier de la rénovation énergétique et de l'émergence de filières économiques locales.
- La construction d'une stratégie carbone pour les Parcs déclinée dans l'ensemble des activités du territoire
- La convergence des enjeux (climatiques, biodiversité, paysagers et sociaux) au sein des démarches des Parcs et le transfert vers les autres territoires.
- La qualité du ciel et de l'environnement nocturne dans le cadre de la maîtrise de la pollution lumineuse.

Transition énergétique

La Fédération a poursuivi son travail en faveur d'une intégration réussie des enjeux énergétiques dans les Parcs et leur traduction dans les pratiques de terrains et les outils d'accompagnement.

Elle a rédigé deux notes de positionnement sur la méthanisation et sur le photovoltaïque.

Sur la méthanisation, elle a organisé des réunions avec les Parcs concernés par le développement de cette filière et a bénéficié de l'expertise de GRT-Gaz, d'ERDF et d'une base documentaire avec des apports de FNE.

Concernant le solaire, il s'agit d'actualiser un positionnement au regard des nouvelles déclinaisons du solaire flottant et l'agri-voltaïsme. La Fédération a prévu de finaliser ce positionnement en 2022 en s'appuyant sur les travaux conduits par les Parcs de la région Sud et sur le travail engagé par l'OFB sur la relation avec la biodiversité.

Dans le même sens, la Fédération a participé aux travaux conduit par l'IUCN sur la relation ENR / Territoire et Biodiversité qui implique de nombreuses entreprises et des acteurs associatifs et territoriaux.

Elle a poursuivi son engagement sur le développement des centrales villageoises photovoltaïques. Elle a échangé avec Énergie Partagée autour de la question du financement des projets collectifs.

Enfin, un webinaire et une première synthèse ont été conduits sur l'évolution des missions Énergie Climat dans les Parcs naturels régionaux et les pistes de financement. Ce premier travail sera suivi d'une étude prospective qui s'achèvera en mars 2022.

Rénovation énergétique et filières économiques

Les Parcs travaillent sur la rénovation du bâti ancien, l'innovation territoriale et le développement de filières locales de matériaux biosourcés.

La Fédération a mobilisé les Parcs sur l'identification de filières inter-parcs, telles les filières laine ou roseau (organisation de deux webinaires d'échange en 2021), la sensibilisation des publics à travers son engagement au sein du réseau CREBA (animation de table ronde et témoignage Parc : webinaire sur le choix des matériaux en rénovation (12 octobre 2021), un témoignage sur l'enjeu de la rénovation du bâti ancien et les filières locale au salon international du patrimoine le 29 octobre 2021.

La Fédération a diffusé à l'ensemble des 58 Parcs, un document produit par le Parc des Vosges du Nord avec l'appui du Parc de Brière et participé aux réunions consacrées aux biosourcés du PIA 4 (plan investissement d'Avenir). Elle a organisé le 11 juin 2021 une réunion de présentation du PIA 4 sur le volet démonstrateur de la ville durable et les autres axes pour les Parcs naturels régionaux qui a mobilisé une vingtaine de Parcs. Enfin, elle a organisé en novembre 2021, dans le cadre du partenariat avec l'ANCT sur l'axe Petites Villes de Demain, un atelier dédié à la rénovation énergétique du bâti ancien et la mobilisation des biosourcés avec les témoignages de l'Agence nationale de l'habitat, de SOLIHA, du ministère de la Culture et du Centre de ressources pour la réhabilitation du bâti ancien (CREBA).

Elle est intervenue sur la rénovation et les biosourcés lors des rencontres nationales du réseau FAIRE organisées par l'Ademe.

Trajectoire Carbone et stratégie du réseau

Depuis 2020, la Fédération travaille sur l'intégration des enjeux carbone dans les politiques des Parcs et l'identification des outils et actions à conduire. La Fédération a organisé plusieurs webinaires :

- **Le 28 janvier 2021** sur la question des Parcs et des stratégies locales carbone
- **Le 4 février 2021** sur les outils et démarches carbone
- **Le 10 mai** sur la démarche agrégateur carbone portée par l'agglomération de La Rochelle
- **Le 26 mai 2021** webinaire Carbone avec Europarc sur la prise en compte du carbone dans les aires protégées

Un travail spécifique a été engagé sur certains secteurs spécifiques comme la Forêt. La Fédération a également participé au travail de l'Ademe sur la traduction des enjeux carbone dans les documents d'urbanisme.

Convergence des enjeux de transition et diffusion des résultats d'expérimentation Parcs

Les actions énergie et climat soutenues ont vocation à associer l'ensemble des enjeux traités dans les Parcs en lien avec les transitions et l'adaptation.

Dans cet esprit, la Fédération a réalisé en 2021 six films de la série « Inventer Demain » autour de la question des EcoQuartiers et de l'intégration d'enjeux nationaux : les filières biosourcés et la gestion des ressources (exemple de la filière chanvre dans le Gâtinais français), l'adaptation des territoires au changement climatique et l'aménagement (exemple du Golfe du Morbihan), la maîtrise foncière et la mobilisation des friches industrielles (exemple des Ballons des Vosges), le couplage développement durable et dynamique économique et sociale (exemple de Millevaches en Limousin).

Elle est intervenant sur la relation « efficacité énergétique, maîtrise de l'éclairage et biodiversité » lors du Congrès mondial de l'IUCN en septembre 2021.

Elle a engagé un travail sur l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » aux matériaux biosourcés et aux filières, et sur l'intégration de la dimension carbone dans les critères d'attribution.

ÉcoQuartier

La Fédération a poursuivi les travaux et le partenariat engagé depuis une dizaine d'années sur les EcoQuartiers. La démarche EcoQuartier intègre en effet dans les Parcs les enjeux des filières de matériaux biosourcés, les politiques de décarbonation, la qualité du ciel et de l'environnement nocturne.

La Fédération a facilité les liens entre les projets portés dans les Parcs et ce label, en étroite relation avec les services du ministère de la transition écologique et les correspondants en Dreal.

Elle a participé aux travaux prospectifs de la commission nationale EcoQuartier sur l'évolution du label et l'évaluation collective des dossiers remontés par les commissions régionales.

La politique des EcoQuartiers est entrée en résonance en 2021 avec les stratégies de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, et notamment le programme Petites Villes de Demain. Les perspectives du plan de relance vont en effet mobiliser la rénovation et la construction de logements et soulever les questions d'économie circulaire.

Pollution lumineuse

La Fédération a participé à une conférence du Congrès mondial de l'IUCN dédiée à l'action des Parcs en faveur de la qualité du ciel et de l'environnement nocturnes. Un atelier a permis de mettre en avant la stratégie du Parc des Baronnies provençales et d'évoquer le cadre réglementaire spécifique aux Parcs. La Fédération était également présente à l'évènement "Le Jour de la Nuit" à travers une intervention de la présidente du Parc du Luberon.

Vie culturelle, éducation et lien social

La commission, présidée par Jean-Jacques Boussaingault, président du Parc du Gâtinais français s'est réunie en mai et en décembre.

Grâce au soutien du ministère de la Culture, la Fédération a poursuivi ses objectifs de développement de la vie culturelle et éducative de ses territoires ruraux auprès des agents des Parcs naturels régionaux en charge de la Culture et de l'Éducation.

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement de la signature de la Charte d'éducation à l'environnement et au développement durable, avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Transition écologique.

11.1 ANIMATION DU RÉSEAU CULTURE ET ÉDUCATION

Séminaire technique annuel

Il s'est tenu du 17 au 19 novembre dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez. La question posée cette année portait sur : « Comment développer/renforcer l'implication des habitants dans les pratiques culturelles et éducatives des Parcs ? ». Il a rassemblé une trentaine de participants. Au total, ce sont 20 Parcs qui étaient représentés.

Opérations culturelles et éducatives

La Fédération a coordonné plusieurs opérations permettant de stimuler les dynamiques culturelles et éducatives dans les Parcs naturels régionaux :

- La finalisation d'une étude sur le livre et la lecture dans les Parcs
- La coordination d'une opération de création musicale, en partenariat avec la Sacem
- La préparation d'un séminaire « Implication des acteurs » les 22 et 23 mars 2022 à Vannes
- Le lancement d'une édition « jeunesse » sur les Parcs naturels régionaux
- L'organisation d'ateliers sur le patrimoine culturel avec l'IREST

Séminaire — Table ronde



11.2 LE LIVRE ET LA LECTURE

La Fédération a présenté l'étude « Le livre et la lecture dans les Parcs naturels régionaux le 25 novembre 2021 en vidéo-conférence. Cette étude engagée depuis deux ans avec le soutien du ministère de la Culture brosse un état des lieux des actions conduites par les Parcs naturels régionaux autour de la question du livre et de la lecture. Elle a permis d'identifier des actions les plus innovantes et/ou les plus remarquables, et des formes d'intervention multiples.



Ateliers publics éloignés

11.3 LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Pour la deuxième année consécutive, deux ateliers ont été conduits en partenariat avec l'IREST (Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme), sur les questions du patrimoine culturel dans les territoires de Parcs en lien avec la Marque Valeurs Parc et en relation avec l'inventaire du patrimoine culturel Immatériel du ministère de la Culture. Cette opération a été conduite avec les Parcs naturels régionaux d'Île-de-France. Et les ateliers se sont déroulés durant l'année scolaire 2021/2022.

D'autres points ont été conduits :

- Le bilan des actions d'éducation au territoire des Parcs dans le cadre de la convention avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Transition
- La signature d'une convention pour le Service national universel
- La préparation d'un atelier pour le Congrès national qui pourrait s'intituler : « Éducation, culture et santé : comment les actions éducatives et culturelles des Parcs peuvent contribuer à renforcer la santé et le bien être des habitants ? »
- La rédaction et la diffusion d'un argumentaire pour le soutien aux actions et aux activités éducatives et culturelles dans les Parcs naturels régionaux durant la crise sanitaire



Équipe de la Fédération



Éric Brua	Directeur
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission développement économique, social, tourisme
Olivier André	Responsable de communication
Arnaud Bérat	Éducation et culture (mis à disposition par le Parc des Monts d'Ardèche)
France Drugmant	Chargée de mission Agriculture
Clara Fontana	Chargée de mission International
Léa Chariol	Chargée de communication numérique
Fabien Hugault	Chargé d'études ateliers territoriaux
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Marc Lutz	Recherche (mis à disposition par le Parc des Monts d'Ardèche)
Katy Monier	Chargée de mission Charte et International
Florence Moesch	Chargée de mission Politique agricole commune (PAC)
Thierry Mougey	Chargé de mission Biodiversité et gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission Climat, énergie, architecture
Gwennaëlle Pariset	Loup (mise à disposition par le Parc des Baronnies provençales)
Valérie Petel	Assistante
Ophélie Peirin	Chargée de communication numérique
Aurélie Philippeau	Chargée de mission Natura 2000
Christine Rosse	Comptable
Nicolas Sanaa	Chargé de mission Aménagement du territoire
Nathalie Streib	Chargée de communication
Anaïs Tessore	Chargée de mission Chartes
Dominique Vespuce	Assistante

Coopération thématique avec des Parcs

Sophie Emont	Évaluation (Parc du Haut-Languedoc)
Jean-Paul Guérin	Tourisme, loisirs et sports de nature (IPAMAC)
Gabriel Hirlemann et Nadia Carmaux	Cartographie, géomatique (Parc des Vosges du Nord)
Pascal Lambert	Cartographie, géomatique (Oise – Pays de France)
Pierre Paccard	Forêt et filière bois (Parc des Boucles de la Seine normande)

Coordination

Eric Brua, directeur et Sylvie Gauchet, Secrétaire générale

Recherche iconographique et documentaire, suivi de fabrication

Anne Le Garrec

Mise en page

Laurence Venot – www.champsdevision.fr

Crédits photo

58 Parcs naturels régionaux de France



15 Régions et CTU



13 Partenaires financiers



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux | [facebook.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR) | twitter.com/federationpnr

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20
info@parcs-naturels-regionaux.fr

